LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 45 Saint-Boniface, du 9 au 15 février 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355 la_liberte@presse-ouest.mb.ca 88 ¢ + taxes


photo: Anie Cloutier

On vous attend!

Le Festival du Voyageur prendra son envol le 9 février avec le traditionnel Grand Rendez-vous sur le boulevard et une multitude d'activités suivront chaque jour jusqu'au 18 février. Faites comme la famille Clément – les Voyageurs officiels – et participez! Lire notre spécial aux pages 13 à 21.

Citation de la semaine

«Ce n'est pas le jeu qu'on regarde. C'est les joueurs!»

Michelle Nadeau soigne les bobos ds joueurs des Habs de La Broquerie et parle de son travail. **Page 25.**

Des réactions à Juneau

Le comité Juneau a rendu public son rapport sur l'avenir de Radio-Canada, qui appuie la position des stations régionales. **Page 9.**

Winnport voit loin

L'avenir de Winnipeg est en partie dans le ciel, ou de plus en plus de marchandises voyagent d'un bout à l'autre du monde. Et Winnipeg, avec le projet Winnport, veut sa part du gâteau. **Page 11.**


photo: Karine Beaudette

Pour la Saint-Valentin, voici l'histoire pas ordinaire d'un sympathique couple d'amoureux. Page 27.

Les ordinateurs à la loupe

Les commissaires de la DSFM veulent étudier les effets des compressions budgétaires avant d'acheter de nouveaux ordinateurs. **Page 6.**

L'hiver est en ville!

Des maires et des délégations d'une vingtaine de pays parleront d'un sujet chaud: l'hiver! Lisez les détails de la 7e rencontre internationale des villes d'hiver en **page 5.**


photo: Anie Cloutier

Jacques et René Saquet sont venus de Laurier exprimer leur point de vue aux commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine le 31 janvier, comme l'ont fait d'autres parents des quatre coins de la province. Page 3.



PROVINCE

Des audiences publiques aussi en français

Les personnes et les organismes qui veulent participer aux audiences publiques sur la révision du processus de négociation des ententes collectives des enseignants de la province, peuvent faire parvenir leur mémoire au comité des audiences, ou encore préparer un présentation orale.

Le comité a établi l'horaire des audiences publiques, qui se dérouleront en février et en mars dans la province. Un moment a aussi été réservé aux présentations en français, qui auront lieu à Winnipeg, au Club La Vérendrye, le vendredi 22 mars de 14 h 30 à 16 h.

Les audiences en anglais se dérouleront aux dates et endroits suivants: le 22 février à Steinbach et à Morden; le 26 février à Flin Flon; le 4 mars à Russell; et le 8 mars à Brandon. À Winnipeg, ces audiences auront lieu le 12 mars; et le 22 mars.

Ceux qui désirent participer doivent remplir un formulaire et le retourner au comité au moins une semaine avant la date de l'audience, et au plus tard le 25 mars dans le cas des mémoires écrits.

Renseignements: The Teacher Collective Bargaining and Compensation Review Committee, bureau 168, Palais législatif, Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8.

S. L.

Le SOMMAIRE

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

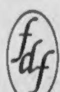
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



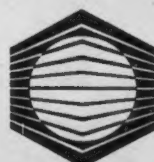




Prix de l'excellence générale 1994

Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont



Francophonie du monde

Inauguration à Regina

Regina - Les francophones de Regina ont leur centre scolaire communautaire. L'inauguration de la phase scolaire, qui s'est déroulée le 3 février, coïncide avec le 15e anniversaire de l'école Monseigneur de Laval, partie intégrale du centre. «Cette ouverture marque un moment important dans l'évolution de la réalité de la langue française dans la capitale (de la Saskatchewan)», a lancé le président du comité du centre scolaire communautaire, Henri Chabanole.

Prince Albert inaugure aussi

Prince Albert - «La communauté fransaskoise (de Prince Albert) a maintenant accès à un lieu de rencontre privilégié», a déclaré la présidente de la Société canadienne-française de Prince Albert (SCFPA) alors qu'elle annonçait l'inauguration officielle du centre scolaire communautaire de Prince Albert prévue pour le 14 février.

Le Carrefour fransaskois abrite l'école Valois, les locaux de la SCFPA, des scouts et de la Librairie L'Épinette. Un gymnase et une bibliothèque sont également mis à la disposition de la communauté.

Poursuite à Terre-Neuve

Ottawa - Les parents francophones de Terre-Neuve entament une nouvelle poursuite judiciaire contre le gouvernement dans le but d'obtenir la gestion et le contrôle de leurs écoles.

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador se mobilise contre un projet de réforme scolaire qui n'autorise pas la création d'un conseil scolaire francophone provincial, contrairement à ce que recommandait en 1993 un comité ministériel chargé d'élaborer un modèle de gestion scolaire pour les francophones de Terre-Neuve. Tout au plus prévoit-on la création d'un comité consultatif qui aurait le pouvoir d'embaucher le personnel enseignant et de faire des recommandations aux conseils scolaires dans le dossier de l'éducation en français.

On compte cinq écoles francophones à Terre-Neuve et au Labrador qui regroupent 325 élèves. La Colombie-Britannique et l'Ontario sont les deux autres provinces qui ne reconnaissent pas encore la gestion scolaire aux francophones. (APF)

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

ACTUEL

Comme prévu, les commissaires de la DSFM appuient Aurèle Boisvert

Le compromis des régions

Après avoir entendu des délégations venues des quatre coins de la province, les commissaires ont finalement adopté une proposition qui permettra d'encadrer la participation des régions aux comités permanents de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Le Comité urbain avait proposé ce qui suit: trois représentants pour l'urbain, deux pour l'Est, un pour l'Ouest et un pour le Sud. Le commissaire Léo Teillet a proposé au nom de la région Est un amendement qui a finalement été adopté à neuf voix contre deux.

Désormais, les comités permanents auront la composition suivante: un maximum de trois membres de l'urbain, et de deux membres de chacune des autres régions, pour un total de neuf personnes. Vu comme un compromis honorable et équitable, cet amendement prévoit que les régions ne sont pas obligées d'atteindre le maximum auquel elles ont droit; elles peuvent aussi décider de ne pas participer à un comité.



photo: Anie Cloutier

Ils étaient nombreux à s'être déplacés pour cette rencontre.

L'auteur de l'avis de motion, Marc Boily, s'est déclaré satisfait du résultat du vote. «Pour moi, c'est un résultat positif et c'est une reconnaissance des revendications de l'urbain.»

Le commissaire s'est également dit sensible aux arguments des délégations du rural. «On veut des choses pareilles. Les gens pensent que la régionalisation va diviser la famille. Mais en famille, on ne vit pas tous dans la même chambre à coucher!»

La prochaine étape serait, selon lui, de «définir un programme équitable, viable et un minimum de base pour tous les élèves». Un processus d'évaluation budgétaire tenant compte des besoins des régions reste essentiel à ses yeux, parce que, dit-il, toutes les écoles ne veulent pas dépenser des sommes semblables aux mêmes endroits. «Ainsi, rappelle-t-il, ça ne veut pas dire que des petites écoles devront avoir moins de professeur pour que le ratio prof/élèves soit le même partout.»

Par ailleurs, les commissaires avaient aussi à voter sur l'avis de motion de Jeannette Gilmore, qui demandait la démission du président Aurèle Boisvert si ce dernier refusait de répondre à certaines questions.

Le débat qui a suivi a eu lieu dans une atmosphère tendue. «Je trouve regrettable qu'on mette le président dans une position où il ne peut pas se défendre sans aborder des choses discutées en huis clos», a mentionné Léo Teillet. L'avis de motion a été battu.

Les commissaires ont manqué de temps pour terminer leur réunion et ont remis la suite de leurs délibérations au mardi 6 février (voir reportage en page 6).

Sylviane LANTHIER

Débat sur la DSFM

«Il faut définir une vision commune»

Saint-Lazare, Saint-Laurent, Lourdes, Saint-Léon, Laurier, Saint-Pierre: les comités scolaires des écoles en région ont été nombreux à envoyer des délégations à la rencontre du 31 janvier, pour s'exprimer face à une proposition sur la composition des comités permanents de la DSFM.

Les commissaires ont entendu 12 délégations venant surtout du rural. Trois provenaient de la région urbaine et une de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP). Le message des régions rurales: la DSFM doit être une grande famille au sein de laquelle chaque membre a son importance.

«La précarité de notre situation exige de la stabilité, de l'unité et de la force», amentionné René Saquet, de Laurier. À propos d'une éventuelle régionalisation des budgets, il mentionne avoir «peur de perdre nos acquis et les ressources nécessaires pour développer nos écoles».

Ces propos, on les a retrouvés chez d'autres délégations. «Nous vous demandons de nous permettre de vous envoyer des personnes (aux comités permanents) qui vivent et comprennent notre situation», demandait Sarah Fleury de Saint-Lazare. Pour Brigitte McDaniels de Saint-Laurent, l'important est de donner à chaque enfant une chance égale dans l'esprit de l'article 15 de la Charte des droits; «le reste, c'est de la quincaillerie».

«Nous avons en commun notre langue, notre culture, notre avenir qui sont nos enfants. Mettre sur la table la différence régionale du «special levy», c'est mettre en danger ce qui nous unit comme communauté», affirmait-elle.

«Sommes-nous un tout ou sommes-nous quatre entités?», demandait aussi Bernard Lesage, de l'Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes.

Délégués par le Comité régional urbain, Maurice Auger et Donald Tougas rappelaient pour leur part que «équité n'est pas synonyme d'égalité».



Sarah Fleury, de Saint-Lazare.



photo: Anie Cloutier

Brigitte McDaniels, de Saint-Laurent.

«Nous né voulons pas le pouvoir, a expliqué Maurice Auger de l'école Lavallée. Et les parents de l'urbain ne se sont pas joints à la DSFM pour se faire embourber dans des manigances qui ne mènent à rien. Ce que nous voulons, c'est préciser le concept d'équité dans la représentation des régions, dans les limites de la loi.» D'autres délégués des écoles de la ville se sont aussi prononcé en faveur d'un modèle de représentation régionale au sein des comités permanents.

Enfin, le président de la FPCP, Gilbert Balcaen, est venu dire que, à titre de partenaire de la DSFM, la FPCP avait à cœur la réussite de cette dernière. «Tout geste posé doit servir à faire avancer la cause», a-t-il déclaré avant d'appeler les commissaires à «définir une vision commune autour de laquelle tous les acteurs pourront se rallier». S'il admet que la DSFM a besoin de clarifier le rôle des trois paliers décisionnels, Gilbert Balcaen se demande s'il est sage que la DSFM «s'appuie sur un des paliers plus que sur les autres».

«Les parents qui ont revendiqué la gestion scolaire pensaient qu'un réseau d'écoles sur tout le territoire contribuerait à unifier les Franco-Manitobains, a-t-il rappelé. Si régionaliser les budgets ça veut dire permettre à tous d'exprimer leurs besoins, nous sommes d'accord. Si ça veut dire régionaliser les ressources, on n'est pas d'accord.»

Quelque 120 personnes s'étaient déplacées pour assister au débat des commissaires sur cette question.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Retour au calme

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a connu un trimestre d'automne tumultueux. Heureusement, des jours plus calmes sont à l'horizon.

Les résultats financiers de la DSFM sous la présidence de Louis Tétrault n'ont rien de réjouissant: on ne s'est d'ailleurs pas gêné pour les utiliser contre lui et le remercier sans ménagement. Certes, les commissaires sous sa gouverne auraient pu faire mieux: ils auraient peut-être pu faire moins de politique et plus de gestion. Cela semble d'ailleurs la philosophie du nouveau président, Aurèle Boisvert. L'ampleur des problèmes de la DSFM risque d'amener le gouvernement provincial à mettre en tutelle sa plus jeune division scolaire: il faut effectivement gérer avant tout pour éviter le pire.

Le temps n'est plus aux divisions et aux chicanes interminables. Le licenciement de Cécile Berard a monopolisé toutes les énergies de la DSFM pendant deux mois. Était-elle incompétente? Bien sûr que non! Cécile Berard est diplômée en comptabilité et les lettres C.M.A. qu'elle ajoute à sa signature le prouvent sans l'ombre d'un doute. Elle connaît la comptabilité, mais elle ne connaissait pas nécessairement la comptabilité appliquée à la gestion d'une division scolaire. C'est la principale conclusion à laquelle nous nous risquerons en analysant les rapports des vérificateurs. Mieux supervisée, elle aurait peut-être pu sauver sa tête. À qui la faute? Sûrement pas à elle!

Malheureusement, la décision de remercier Cécile Berard (qui relève du plus légitime droit de gérance de l'employeur) a exacerbé les passions, galvanisé les intervenants et grandement nuit à la gestion de l'entreprise. De l'extérieur, on avait l'impression que l'on ne se battait plus vraiment pour le bien des enfants, mais pour le pouvoir. Heureusement pour eux, la tempête est terminée. Le travail à accomplir reste colossal et le temps file. Aurèle Boisvert et son équipe doivent trouver la chimie qui réduira le déficit tout en solidifiant avec droiture les acquis de la DSFM.

Le premier ingrédient nécessaire pour réussir demeure l'environnement de travail: les commissaires ont besoin de calme, de sérénité et d'information exacte afin de prendre les bonnes décisions. Cet environnement, c'est aux parents de le leur donner. Sinon, la DSFM se dirige tout droit vers un échec retentissant.

La ligne dure (suite)

L'idée de partitionner le Québec advenant une éventuelle souveraineté du peuple du Québec divise les forces fédéralistes. Certains se plaisent à nous faire croire que seuls les milieux souverainistes (les méchants séparatistes) s'y opposent. Cela est faux.

Au Canada, les Ralph Klein de l'Alberta et Roy Romanow de la Saskatchewan (des séparatistes?) n'en reviennent pas de cette stratégie et sont contre.

Le parti libéral du Québec a toujours été contre cette idée. Aucun journal francophone ne l'a appuyée, même les plus fédéralistes d'entre eux. Des comités étudiants à l'Université McGill de Montréal se forment pour s'y opposer avec autant d'ardeur qu'ils s'opposent aussi à la souveraineté du Québec.

Alors, à qui donc plaît l'idée? À une minorité d'anglophones, surtout. Comme toujours, elle compte dans ses rangs une poignée d'adeptes issus de la francophonie canadienne et québécoise pour qui dialoguer avec le Québec, c'est capituler.

Le Québec compte déjà 60 % de Québécois francophones inconfortables dans la fédération canadienne. Insister pour propager l'idée d'un Québec divisible risque surtout d'amener plus d'eau au moulin des adeptes de Lucien Bouchard. Il faut se lever et dire fort à quiconque peut l'entendre que rêver publiquement de morceller le Québec, c'est aider la filière québécoise à briser le Canada.

Jean-François LACERTE



Lettres

Le Petit Courrier ferme

Madame la Rédactrice,

Ici a Sainte-Anne nous sommes très déçus parce que *Le Petit Courrier de Ste-Anne* ne sera plus publié. La rédactrice depuis 30 ans Mme Claire Noël c'est bien dévouée à la cause. Elle arrête parce qu'elle n'a pas de support pour les chroniques et les annonces. Et que tout est très dispendieux. J'espère que des organisations dans Ste-Anne vont prendre la relève. Il est temps d'y penser, nous perdons un gros morceau. Je te remercie bien sincèrement Claire Noël pour ton dévouement pendant si longtemps à nous faire un Petit Courrier intéressant pour tous. Bon succès Claire.

Une amie
Florentine Beriault
Sainte-Anne (Manitoba)
Le 21 janvier 1996

Pour les jeunes

Nous avons encore tout chaud dans l'esprit la rencontre de Noël avec les membres de la Ligue féminine catholique du diocèse, quelques-unes avec leur époux. Une soixantaine de personnes ont assisté au souper-conférence au restaurant Aaltos du Windsor Park Inn. Le conférencier invité était le père Ronald Léger, fondateur du centre pour jeunes Ron's drop-in (aujourd'hui Teen Stop Jeunesse).

Nous voulions en savoir d'avantage au sujet de nos jeunes de la rue qui, après tout, font partie de nos pauvres. C'était l'occasion parfaite de garder le vrai sens de l'Avent bien présent à l'esprit.

Le 1er août 1995, le père Léger fut nommé curé de la paroisse Sainte-Famille. Il envisageait son départ du Teen Stop-Jeunesse depuis quelques années. Confiant que son centre demeure entre bonnes mains, le père Léger est donc parti exempt de soucis.

C'est évident qu'il continue toujours son œuvre près des jeunes, un de ses objectifs est de les rapprocher de l'Église, leurs faisant voir qu'il y a toutes sortes de choses que l'on peut faire dans une communauté. En s'impliquant cela crée un sens d'appartenance et mène a acquérir une certaine qualité d'amour de soi pour devenir de bons citoyens. Le père Ronald Léger semble avoir une grande confiance dans le futur pour ses jeunes. Les membres de la LFC se proposent d'avoir un suivi de cette conférence. Que ce soit dans notre vie personnelle ou familiale ou encore dans nos rapports communautaires; cela s'impose.

France Lemay
secrétaire correspondante LFC
Le 26 janvier 1996

La ligne dure ... de La Liberté

Monsieur le Directeur,

Dans votre éditorial du 2 février, vous accusez Jean Chrétien de tenir un bras de fer envers «le peuple québécois». Ensuite vous déformez grossièrement non seulement les propos de Stéphane Dion — ce que vous avouez d'ailleurs — mais également les objectifs visés et le contexte dans lequel il les a tenus.

Ce genre d'analyse n'a rien d'original, car on la retrouve dans tous les milieux souverainistes du Québec. Elle tient de la malhonnêteté intellectuelle et de la dangereuse démagogie pratiquées par Lucien Bouchard et ses cohortes. Alors que fait-elle en primeur dans un hebdomadaire qui se veut le reflet de la communauté franco-manitobaine?

Qui est-ce, ce «peuple québécois» que Jean Chrétien veut «casser»? Sans doute ne comprend-il pas les anglophones, les allophones et les francophones du «non» qui ont plutôt l'impression que c'est Bouchard et Cie qui veut les «casser» en leur enlevant leur pays. C'est sans doute le plus grand succès de la propagande péquiste que de confondre ses propres intérêts avec ceux du «peuple québécois». Qu'une partie importante du «Québec profond» s'y laisse prendre est malheureux. Que le directeur d'un journal francophone hors-Québec s'y laisse prendre, c'est suicidaire.

La plus grande menace qui plane sur la communauté franco-manitobaine est justement ce scénario-cauchemar d'un affrontement sur les frontières du Québec suite à un oui référendaire. Dans les affrontements tribaux, les minorités sont toujours les premières victimes. Stéphane Dion n'a jamais proposé la division du Québec. Il l'a évoquée, avec candeur, comme possibilité advenant la séparation. Il est de la responsabilité du gouvernement canadien de décrire honnêtement l'aboutissement probable de la démarche séparatiste alors qu'il est encore temps de l'éviter.

Indivisible le Québec? Oui, tout comme l'Irlande! Insensée la division du Québec? En effet, tout comme 80 années d'affrontements violents en Irlande. Ce ne sont pas les déclarations d'hommes politiques qui provoqueront cette division. C'est le fait que des majorités importantes de Québécois dans des régions limitrophes du Canada voudront rester dans le Canada et que l'immense majorité des 23 millions de Canadiens voudront les appuyer, à tort ou à raison.

L'ennemi, monsieur Lacerte, ce n'est pas le gouvernement de Jean Chrétien, tout incompétent soit-il dans ce dossier, mais bien le gouvernement que dirige monsieur Bouchard, qui cherche par tous les moyens à détruire ce «vrai pays» qu'est le Canada.

Pour les Franco-Manitobains, c'est le Canada qui est «indivisible». J'espère que c'est là le message que livrera l'initiative tripartite (SFM-CUSB-Chambre de commerce) dans son dialogue Québec-Manitoba. Peut-être pourrait-elle commencer ce dialogue avec le directeur de La Liberté.

Roger Turenne
Saint-Boniface
Le 6 février 1996

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

La 7e rencontre internationale des villes hivernales

Winnipeg: le centre du monde pendant une semaine!

Ville hivernale: ville située dans la zone hivernale de la planète, définie par un climat froid et l'isotherme de 0 °C. (1) Voilà la définition qu'utilise les organisateurs de la 7e rencontre internationale des villes hivernales, qui se déroule à Winnipeg du 9 au 13 février.

Winnipeg a lancé l'invitation à 96 maires de villes réparties dans une vingtaine de pays. Une quarantaine de maires ont répondu et arrivent de pays tels que le Japon, la Chine, la Russie, la Norvège, l'Allemagne, l'Islande, l'Autriche et les États-Unis.

La tradition biennale de la rencontre internationale a commencé en 1982 grâce au maire à l'époque de Sapporo au Japon. Les maires se réunissaient pour discuter de problèmes communs. Avec les années, la rencontre s'est peu à peu élargie pour inclure une foire commerciale et un forum de conférences s'adressant au grand public, en plus de la Conférence des maires.

C'est à Montréal en 1992 que Winnipeg a su qu'elle serait hôte en 1996. «Le Festival du Voyageur faisait partie de la délégation de Winnipeg», rappelle le directeur du Festival, Normand Gousseau. En effet, les organisateurs ont choisi de faire coïncider les dates de la rencontre internationale avec la tenue du Festival.

Le coût de l'organisation de la rencontre s'élève à 3,2 millions $ environ, fournis par les trois paliers de gouvernement ainsi que par bon nombre de commanditaires du secteur privé. La rencontre doit rapporter 5,5 millions $, plutôt que les 6,2 millions $ prévus au début du projet. Plus de 300 bénévoles (sans compter les organisateurs) s'occuperont des 1 300 participants.


Archives La Liberté
Normand Gousseau du Festival du Voyageur.


photo: Karine Beaudette
Guy Prokopetz de Manitoba Telephone System.

«Winnipeg aide à élever le niveau de l'activité, signale un membre du comité organisateur, Guy Prokopetz de Manitoba Telephone System. Il y a toute une liste de choses qu'on fait pour la première fois ici à Winnipeg.» Il cite en exemple la conférence sur la médecine sportive, la course de toboggan en béton, le forum pour étudiants, et la participation de la Chine et du Japon à la foire commerciale.

Le thème de la rencontre est «En parfaite harmonie: vivre, travailler et s'amuser en hiver». «Je trouve que c'est un thème très approprié, remarque Guy Prokopetz. Nous avons des caractéristiques en commun et des défis particuliers dans les villes d'hiver. C'est bien de créer des liens entre les gouvernements, les gens d'affaires et les personnes en général, et d'échanger des idées pour avoir une perspective plus large et trouver des solutions.»

Le Forum a justement pour but de répondre à des questions avec des conférences portant sur plusieurs aspects de l'hiver: les loisirs; la construction de refuges et d'abris durables; les collectivités isolées; les problèmes environnementaux; les communications; le transport; et ainsi de suite.

L'architecte franco-manitobain Étienne Gaboury sera parmi les conférenciers pour parler d'architecture hivernale. En effet, les méthodes de construction dans les régions nordiques diffèrent beaucoup de celles utilisées en régions tropicales!

Le Festival du Voyageur organise aussi une de ces conférences. «Ça sera une discussion sur les effets socio-économiques d'avoir une fête d'hiver, explique Normand Gousseau, son impact touristique et psychologique, etc. On aura des représentants de deux ou trois festivals d'hiver.»

La Foire-exposition, elle, propose de montrer les innovations, biens et services qui contribuent à améliorer la vie dans les villes hivernales. Plus de 200 kiosques venant de plusieurs pays y seront.

Les maires et les participants pourront aussi voir un grand spectacle à la salle du Centenaire le 11 février en soirée. L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge sera parmi les artistes présents. En après-midi, les organisateurs proposent un spectacle pour toute la famille, mettant en vedette Jacques Chénier, entre autres.

Renseignements: 943-1970.

Karine BEAUDETTE

(1) L'isotherme, selon le Petit Robert, est une «ligne qui, sur une carte, relie tous les points du globe ayant une même température moyenne.

La Liberté accueille Anie Cloutier

***La Liberté* est fière d'accueillir une nouvelle journaliste: Anie Cloutier, rédactrice en chef de *l'Eau vive* en Saskatchewan jusqu'en janvier 1996.**



«J'étais aussi la seule journaliste!, lance Anie Cloutier, originaire de Montréal. J'ai beaucoup aimé mon expérience à *l'Eau vive*. Ça a été une très bonne école.» Mais quand l'occasion s'est présentée de passer à *La Liberté*, elle l'a saisie. «J'avais le goût de voir autre chose. Tant au niveau personnel que professionnel, c'était une occasion intéressante.»

Bien qu'elle ne soit ici que depuis quelques semaines, la journaliste de 25 ans se dit impressionnée «par la vitalité des francophones d'ici. Je sens qu'il y a de l'espoir pour la francophonie au Manitoba. Il y a une vie à l'extérieur du monde associatif. J'ai trippé quand j'ai vu que les panneaux d'arrêt étaient bilingues! Et on peut prendre des cours de natation en français!»

Anie Cloutier, diplômée en communication (avec spécialisation en journalisme) de l'Université du Québec à Montréal (1993), remplace Carole Thibeault qui est retournée à Edmonton en Alberta.

La rédaction



photo: Anie Cloutier

Le nouveau commissaire

Adrien Caillier a été la seule personne à poser sa candidature pour le poste de représentant de l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes, en remplacement d'Hubert Deroche, qui avait démissionné du poste de commissaire et représentant régional en décembre dernier.

À peine élu sans concurrence, voilà le nouveau venu nommé commissaire. La réunion du 31 janvier, où il prêtait serment en tant que commissaire, lui a permis de faire connaissance avec ses collègues. «J'espère que toutes les réunions ne seront pas comme celle-là», lançait-il non sans humour.

Conscient des défis qui se posent aux élus de la DSFM, Adrien Caillier estime que «notre mission, c'est d'améliorer le système d'éducation de nos enfants et j'espère qu'on va en discuter!»

Propriétaire d'un commerce de produits agricoles à Manitou, ce résidant de Saint-Léon a deux enfants qui fréquentent l'Institut collégial de Lourdes et un autre à l'école de Saint-Léon. «On m'a demandé de me présenter, dit-il. L'éducation, c'est quelque chose qui m'intéresse. J'aime les défis et je suis prêt à donner de mon temps.»

Il a également été commissaire à la Division scolaire de La Montagne pendant trois ans.

S. L.

La phase 2 des ordinateurs est en attente

La DSFM est prudente

Les commissaires de la DSFM veulent étudier les effets des compressions budgétaires sur les prévisions de la prochaine année et pouvoir réévaluer les priorités avant de donner leur aval à la phase 2 du projet des ordinateurs, qui consiste à fournir en équipement informatique la plupart des écoles primaires de la Division.

C'est ce qui ressort d'une rencontre des commissaires tenue le 6 février. «Certains veulent qu'on poursuive la phase 2 et d'autres pensent qu'il faut être prudents», explique le président Aurèle Boisvert. On a en effet calculé que la proportion des coupures annoncées par la ministre Linda McIntosh en janvier atteindrait les 3,75 % à la DSFM, à cause, entre autres, de compressions aux programmes de transfert du fédéral vers les écoles qui assurent un enseignement en français aux élèves.

«On appelle ce programme le LOE, précise Aurèle Boisvert. On recevait 250 $ par élève; on ne recevra plus que 205 $. Pour nous, ça signifie une somme considérable.»

La DSFM s'attend à une hausse des inscriptions pour la prochaine année, sans que cette hausse ne se traduise «en une augmentation proportionnelle de l'embauche». «On espère que les divisions scolaires cédantes voteront en faveur d'une augmentation des taxes scolaires, lance Aurèle Boisvert. Mais cela, on ne le saura qu'à la mi-mars.»

En attendant, la DSFM doit travailler à ses prévisions budgétaires et vise un budget équilibré. Une rencontre pour redéfinir les priorités était prévue le 10 février entre le personnel de l'administration, les membres du comité des finances et les commissaires.

Aurèle Boisvert aimerait que la question des ordinateurs soit réglée de façon équitable pour toutes les écoles. Si la phase 2 était reportée, cela pourrait vouloir dire redistribuer entre les écoles les ordinateurs achetés dans le cadre de la première phase.

Les commissaires ont aussi discuté de la fermeture des écoles les 1er et 2 février, à cause du froid. Dans l'urbain surtout, on a questionné la pertinence de fermer les écoles alors qu'ailleurs à Winnipeg, les classes ont eu lieu malgré le froid.

Sylviane LANTHIER

Des coupures camouflées

Les étudiants protestent

Les étudiants de plusieurs institutions postsecondaires du Manitoba ont participé à une manifestation le 7 février. Intitulée «March for Billions» et organisée par la Fédération canadienne des étudiant(e)s, la manifestation avait pour but de rappeler au gouvernement que son système d'imposition favorise les grandes entreprises et les riches. Si ceux-ci payaient plus de taxes, le gouvernement n'aurait pas à couper dans l'éducation postsecondaire, estiment les étudiants.

«Ça fait un bout de temps que ça se prépare, remarque le président de l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (AÉCUSB), Réal Déquier. Nous au Collège, on avait deux objectifs. Premièrement, le plafond des augmentations des frais de scolarité est habituellement annoncé à ce temps-ci. On n'a rien entendu encore et ça commence à nous inquiéter.

«Le deuxième but, c'était de laisser savoir au gouvernement ce qu'on pense du Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux, qui est le nouveau programme proposé par le gouvernement fédéral pour financer les programmes sociaux et l'éducation postsecondaire. Nous croyons que c'est une façon détournée de couper. Ce programme est censé entrer en vigueur au printemps. On veut s'exprimer là-dessus avant!»

Les étudiants du CUSB ont rencontré à l'angle Portage et Main des étudiants de l'Université de Winnipeg, de l'Université de Brandon, du Collège communautaire Red River et quelques étudiants de l'Université du Manitoba. Ils se sont ensuite rendus manifester au Palais législatif.

K.B.

9 février 1996

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Nouvelles du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté

Le Comité conjoint de l'Entente et le Conseil des communautés se sont rencontrés le 13 janvier et le 3 février 1996 pour une session de formation et d'orientation sur le processus de l'Entente Canada-communauté. Cette session avait pour but de clarifier les rôles de chacune des personnes siégeant au Comité conjoint et au Conseil des communautés et de préciser les mandats, les tâches à accomplir et les critères de distribution des fonds. Les représentant(e)s ont aussi procédé à une analyse des orientations priorisées par la communauté lors du Colloque provincial de novembre dernier et ont pu en préciser la portée.

Présentement, le Comité conjoint a mandaté des employés du ministère du Patrimoine canadien et de la SFM d'effectuer une analyse préliminaire des demandes de financement soumises par les organismes et la communauté franco-manitobaine. Ces employés compilent présentement l'information requise qui servira au processus de sélection et aux décisions du Comité conjoint. Un plan de communication sera élaboré sous peu pour le Comité conjoint de l'Entente.

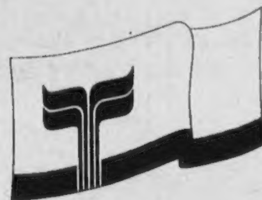
Le Comité conjoint se rencontrera le lundi 26 février pour formaliser le processus de sélection. Le mardi 27 février le processus et les critères seront présentés au Conseil des organismes et le samedi 16 mars, le Comité conjoint procèdera la répartition du financement pour l'année 1996-1997.

Le Centre d'information 233-ALLÔ appuie le Festival du Voyageur

Pour une sixième année consécutive, le Centre d'information 233-ALLÔ répondra aux appels du grand public concernant les activités du Festival du Voyageur. Le Centre d'information 233-ALLÔ aura un kiosque
d'information au Centre culturel franco-manitobain et répondra aux appels du 9 au 17 février de 9 h à 21 h. Une équipe de deux personnes répondra aux appels téléphoniques au CCFM. Des programmes du Festival, des annuaires des services en français 1996, des livrets bilingues «Le Manitoba français: une francophonie au coeur de l'Amérique» et des vidéos bilingues sur la communauté franco-manitobaine seront disponibles.

Le Bonspiel annuel de la Francophonie aura lieu à Lorette du 8 au 10 mars

Réservez ces dates dans votre calendrier et mettez sur pied vos équipes! Chaque année, la Société franco-manitobaine organise le Bonspiel dans une différente communauté. Cette année, le Bonspiel se tiendra à Lorette du 8 au 10 mars. Pensez à former vos équipes. Il y a de la place pour une vingtaine d'équipes. Pour plus de renseignements et pour inscrire vos équipes, vous pouvez contacter Mariette en composant le (204) 233-4915 ou le 1-800-665-4443.



N'oubliez pas la Semaine nationale de la francophonie!

La Semaine nationale de la francophonie aura lieu du 20 au 26 mars 1996.

Restez à l'écoute des activités qui seront organisées pour marquer cette semaine spéciale.

L'Opération Parlons-nous est lancée! Pour plus de renseignements, contactez-nous à la SFM!



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@solutions.mb.ca

Services à la clientèle: formation disponible

Dis-moi ce que tu aimes, je te dirai ce que tu feras...

«Ça prend des qualités spéciales pour travailler dans le domaine des ventes et du service à la clientèle», croit Aimé Tétrault de Custom Learning Systems (CLS). «Il faut aimer le monde et être extraverti», ajoute la directrice de l'École technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Raymonde Gagné.

En partenariat avec le ministère des Ressources humaines et CLS, le CUSB offrira bientôt un cours intitulé Vente et services à la clientèle. Spécialement conçu pour des personnes en recherche d'emploi ou souhaitant se recycler, ce cours unique sera dispensé en français.

Du 19 février au 26 avril, les 25 participants toucheront à des domaines aussi variés que la communication, l'informatique, la promotion, le marketing et le service à la clientèle. Un stage en entreprise de quatre semaines termine la formation.

Mais, ne participe pas qui veut. En effet, indique Aimé Tétrault, «nous allons choisir les candidats selon leurs intérêts et qualifications afin de nous assurer que ceux qui seront acceptés continuent dans ce domaine».

Le projet pilote est entièrement financé par le ministère des Ressources humaines via le centre d'emploi de Saint-Boniface. Les bénéficiaires d'assurance-chômage continueront à recevoir leurs prestations pendant la durée du cours et les personnes non éligibles au chômage auront droit à une compensation financière.

Custom Learning Systems offre un cours similaire en anglais depuis plusieurs années. Son partenariat avec le CUSB tombe sous le sens, croit Aimé Tétrault. «Nous avons des expertises complémentaires», indique-t-il.

Anie CLOUTIER

PROVINCE

Irénée s'en vient

La tournée «Piquer une jasette» de l'animatrice Irénée Fourré-Partout se poursuit. Ces soirées de discussion rassemblent parents, adolescents, grands-parents et toutes personnes intéressées à la culture francophone.

Irénée Fourré-Partout, accompagnée de Roger Fournier, se rend dans toutes les collectivités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les prochaines rencontres auront lieu à l'école Saint-Joachim le 12 février, à l'école Saint-Léon le 19 février, à l'Institut collégial de Notre-Dame le 21 février, à l'école communautaire Réal-Bérard le 22 février et à l'école Sainte-Agathe le 26 février.

K.B.

La Régie des services publics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
CENTRA GAS MANITOBA INC.

OBJET:

Révision des fonctions de Centra Gas Manitoba Inc. (Centra) en matière d'approvisionnement, de transport et d'entreposage; révision de la façon de livrer ces services dans un contexte compétitif et des directives pour qu'il y ait une conduite acceptable entre Centra et les entreprises affiliées.

EXPLICATION:

En 1985, le gouvernement fédéral et les provinces qui produisent du gaz, soit l'Alberta et la Saskatchewan, sont arrivés à une entente permettant la déréglementation des prix du gaz naturel. Selon cette entente, les acheteurs pouvaient négocier librement avec les fournisseurs des contrats d'approvisionnement. En 1987, la Régie a approuvé des procédures permettant au Manitoba d'accéder à ce marché par l'entremise de Centra qui fournit le service de transport et négocie les ententes avec les fournisseurs. Les Manitobains ont actuellement la possibilité d'accéder à ce marché en négociant eux-mêmes des ententes d'achat directement avec les fournisseurs ou en passant par un courtier ou un marchand. Historiquement, Centra ne réalise pas de profits sur le coût de base du gaz et a joué le rôle de facilitateur durant toute la période de transition.
Bien que les changements au système se sont traduits par des coûts moins élevés imposés aux Manitobains pour le gaz naturel, certaines personnes ont indiqué qu'il faut faire d'autres modifications si on veut pouvoir maintenir ou rehausser/étendre davantage les avantages qu'on connaît maintenant. La Régie organise une audience publique pour savoir s'il serait dans l'intérêt du public qu'il y ait des changements dans le processus de déréglementation et si oui, lesquels.
La Régie a récemment demandé à Centra de se débarrasser d'un programme de transport du gaz naturel (TGN) et d'un programme de location d'équipement (PLÉ), proposés dans le contexte actuel où Centra détient le monopole. La Régie a établi que le programme TGN présente des risques inutiles aux abonnés et que le PLÉ est un service qu'on offrirait dans un contexte de compétition, et donc non nécessaire dans cette province. Depuis cette décision de la Régie, Centra propose d'offrir tout de même ces services par le biais d'une filiale nouvellement créée et dont les prix ne sont pas déréglementés. Ceci a mené à des questions sur le besoin d'avoir des directives sur la conduite acceptable entre Centra et les entreprises affiliées réglementées. La Régie étudiera ces directives.

ENJEUX:

La Régie a préparé une liste des enjeux à étudier lors de l'audience publique. On peut se procurer la liste au bureau de la Régie. En voici un résumé:
(a) la structure actuelle du marché, son comportement, des suggestions de modifications et les effets de celles-ci;
(b) le nouveau rôle de Centra et le partage des responsabilités et obligations actuelles;
(c) les changements nécessaires au niveau de la Loi ou des règlements, et les questions de transition;
(d) les directives qui gèrent le rapport entre le service déréglementé de Centra et les entreprises affiliées qui sont réglementées; l'estimation du coût entraîné par le transfert d'actif et par le partage des services; et l'utilisation du nom «Centra».

AUDIENCE PUBLIQUE:

La Régie tient une audience publique au sujet de ces enjeux le 22 avril 1996 à partir de 9 h jusqu'au 25 avril 1996 à l'Hôtel Norwood, 112, rue Marion. L'audience reprendra au Holiday Inn South, 1330, route Pembina, le 6 mai à 9 h et continuera au besoin. Il y aura une séance extraordinaire le 22 avril à 13 h 15 pour les personnes voulant faire une présentation devant la Régie.

PARTICIPATION :

Toute personne, société ou corporation qui souhaite intervenir au sujet de ces questions, participer à l'interrogatoire des témoins, soumettre des preuves ou présenter des conclusions, tombe dans la catégorie des participants et, si ce n'est déjà fait, doit déclarer son intention en écrivant le plus tôt possible au bureau de la Régie (à l'adresse indiquée ci-dessous). Toute personne qui souhaite s'adresser à la Régie ou présenter un mémoire sans intervenir fait partie de la catégorie des présentateurs et devrait aussi aviser la Régie de son intention le 22 mars 1996 au plus tard. Les personnes qui souhaitent participer à l'audience en français sont priées de communiquer avec la Régie avant le 8 mars 1996.

PROCÉDURE :

La Régie a adopté certains règlements et procédures qui régissent la conduite de ces audiences. Tous les intervenants doivent prendre connaissance des exigences de la Régie. On peut se procurer des exemplaires de ce document au bureau de la Régie .

FRAIS D'INTERVENTION :

L'ordonnance de la Régie no 163/87, en date du 12 novembre 1987, prévoit, entre autres, le remboursement dans certains cas des frais d'intervention et les démarches à suivre en l'occurrence. Les personnes désireuses de demander un remboursement de leur frais devront prendre connaissance de cette ordonnance.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:

Pour obtenir plus de renseignements, y compris la liste de questions et le calendrier, on peut s'adresser à la Régie des services publics par écrit, au 280, rue Smith, 2e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 1K2, ou en appelant au (204) 945-2638.

En date du 26e jour de janvier 1996.

H. M. Singh
Secrétaire par intérim
La Régie des services publics


Donner cinq jours de préavis.


Accessible aux fauteuils roulants.

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba

Associations en santé

Les nominations s'en viennent

Le ministre de la Santé, Jim McCrae a annoncé le 31 janvier le noms des personnes qui assureront la présidence des dix associations créées pour gérer les soins de santé en milieu rural.

On connaîtra plus tard les autres membres de ces conseils d'administration. Les personnes pressenties ont jusqu'au 19 février pour faire connaître leur réponse.

Dans la région centrale par exemple, on sait que les noms de trois francophones (Henri Bouvier, Lucille Bazin et Gérald Demoulec) figurent parmi les éventuels administrateurs de la nouvelle association.

Ces associations seront responsables d'un budget qui leur sera alloué par la province, et qu'elles devront gérer sur l'ensemble de leur territoire à partir du 1er avril 1997.

Par ailleurs, le ministère de la Santé annonçait récemment un moratoire sur tous les projets de construction et de rénovation de centres hospitaliers en milieu rural.

À Notre-Dame-de-Lourdes, cette annonce signifie qu'il faudra recommencer tout le processus de consultation, estime le directeur du Centre de santé, René Comte, qui croit que le gouvernement laissera aux nouvelles associations le soin de choisir quels centres de santé auront droit à des projets de rénovation ou de construction.

«Il faudra mettre ce conseil au courant de notre situation, et ce projet sera évalué en fonction des priorités régionales», avance René Comte, qui mentionne que le projet à Lourdes se complique du fait qu'il comprend «un nouveau foyer pour personnes âgées, un projet en attente depuis longtemps.»

Mais l'administrateur envisage l'avenir avec confiance et estime que la régionalistion des soins de santé permettra de réaliser des économies en «créant de l'efficacité», et en mettant fin au dédoublement des ressources et des services.

Sylviane LANTHIER

Le Petit Courrier de Sainte-Anne n'est plus

«Il vient un temps où il faut s'arrêter»

Après 31 ans, *Le Petit Courrier de Sainte-Anne* ne paraîtra plus, «pour des raisons financières, indique la rédactrice du journal depuis le début, Claire Noël. C'est très malheureux; ça va manquer à Sainte-Anne.»

«Les organismes qui aidaient financièrement diminuaient graduellement leur contribution. Ça fait trois ans qu'il n'y a plus vraiment l'appui financier nécessaire. C'est bien beau le bénévolat, mais quand ça commence à nous coûter, c'est moins intéressant. Il vient un temps où il faut s'arrêter.»

L'idée de publier *Le Petit Courrier* est née à la Chambre de commerce du village. «Initialement, on voulait publier les bonnes nouvelles de la région, parler des événements importants pour le village et rappeler des faits historiques.»

Claire Noël se souvient de la première édition en 1965, publiée en format 8 1/2" x 14" et polycopié sur une machine Gestetner. À partir de 1975 environ, le Petit Courrier était publié sur papier journal en format tabloïd et imprimé chez Derksen Printers. «Depuis deux ans, je l'imprimais moi-même sur la photocopieuse.»

Le Petit Courrier comptait beaucoup de bénévoles au début, puis en dernier, il n'y avait que quelques correspondants fidèles, soit Toby Perrin et Florentine Bériault, entre autres. «J'avais aussi des nouvelles de l'école par Diane Connelly. Il nous aurait fallu des reporters pour courir après les nouvelles.»

Claire Noël mettait elle-même une vingtaine d'heures par publication – «trois jours de travail ardu, sans compter les annonces publicitaires et les abonnements. De plus en plus, il fallait courir après ça aussi. Avant, ça venait tout seul. Peut-être qu'il n'y a tout simplement plus d'intérêt. Personne ne m'a appelée pour offrir de continuer le travail.»


Archives La Liberté
Claire Noël, rédactrice puis éditrice du Petit Courrier de Sainte-Anne.

Le Petit Courrier de Sainte-Anne contenait entre 16 et 32 pages et était publié mensuellement. Le dernier, No 494, a paru à la fin janvier.

Karine BEAUDETTE

Comité d'examen des mandats de Radio-Canada

La SRC doit choisir entre le changement et le déclin

Une télévision publique résolument canadienne et enracinée dans les régions, sans publicité mais dotée d'un financement pluriannuel, stable et prévisible, voilà ce que propose le Comité d'examen des mandats de la SRC, de l'ONF et de Téléfilm (1) qui a déposé son rapport le 31 janvier après neuf mois d'études.

Le Comité, avec à sa tête l'ancien président de la Société Radio-Canada (SRC), Pierre Juneau, propose des changements radicaux au fonctionnement de la société d'État. Il recommande entre autres d'étendre la production aux régions; de faire primer la qualité sur la popularité; d'éliminer graduellement la masse publicitaire commerciale; de trouver un nouveau mode de financement stable; de "canadianiser" le contenu et d'augmenter le nombre de documentaires, d'émissions artistiques et scientifiques de qualité et de couper dans les émissions sportives.

«Je ne suis pas vraiment surpris des conclusions du Comité, avoue le directeur régional intérimaire de la SRC à Winnipeg, René Fontaine. Le rapport Juneau est très favorable à l'égard de Radio-Canada et particulièrement à une production régionale plus souple et avec davantage d'heures d'antenne locales. Radio-Canada offre un service unique de radio et de télévision françaises (pour les populations francophones hors Québec). On ne pouvait demander un meilleur appui.»

Le Comité indique que la SRC ne peut être véritablement nationale que si elle est fortement enracinée dans les régions. Aussi, souhaite-t-il renforcer les stations régionales de la SRC hors Québec dans leur rôle d'institutions culturelles francophones de premier plan. Le Comité espère voir ces dernières contribuer davantage aux productions du réseau et créer des émissions qui répondent aux besoins des populations locales.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) voit d'un bon œil les recommandations touchant la régionalisation de la SRC. «Vu l'isolement géographique avec lequel nos communautés doivent souvent composer, il nous importe de nous voir, de nous entendre et de nous reconnaître dans la programmation de Radio-Canada», affirme le président de la FCFA, Jacques Michaud. La FCFA croit cependant que le rapport Juneau n'est pas allé assez loin dans ses recommandations au point de vue de la diffusion des productions régionales vers le réseau national. «Nous formons 20 % de la population francophone du pays, nous aurions certes aimé que le rapport recommande que la programmation de la SRC reflète cette réalité», indique Jacques Michaud.

Un ancien directeur du service français de la région des Prairies, Léo Rémillard avoue que «ce qui m'a fait le plus plaisir, c'est que le rapport Juneau a dit qu'il fallait garder ce moyen de diffuser la culture (et que) les stations régionales doivent devenir des piliers de rayonnement d'émissions qui reflètent tout le pays. Je dis bravo!»


Archives La Liberté

«On ne pouvait demander un meilleur appui», croit René Fontaine.



«Je dis bravo!», lance Léo Rémillard.

Maintenir le statu quo mènerait inévitablement à la mort de la SRC, croit le Comité. Les services de télévision ont dévié de leur mandat de service public et sont devenus trop commerciaux, beaucoup trop préoccupés par les cotes d'écoute et le divertissement populaire. Ils n'offrent plus une télévision de rechange de qualité à la télévision commerciale, rapporte-t-il.

Dans la dernière décennie, les compressions budgétaires ont poussé la SRC à rechercher la rentabilité publicitaire, se rapprochant des chaînes commerciales en matière de programmation. Il en résulte un écart entre les objectifs déclarés et le contenu réel des émissions.

Par ailleurs, croit le Comité, il sera difficile de maintenir le niveau actuel des recettes publicitaires à cause de la fragmentation de l'auditoire dû à la multiplication des chaînes spécialisées.

De son côté, la radiotélévision privée reproche à la SRC de lui faire une concurrence déloyale en présentant une grille de programmation axée sur le divertissement tout en bénéficiant de subventions publiques.

Afin de libérer la télévision de la concurrence, le Comité recommande donc de réduire progressivement les rentrées publicitaires, et ceci à partir de l'exercice 1997-1998.

En contrepartie, le Comité envisage la mise en place d'une taxe sur la distribution des communications. La nouvelle taxe, qui remplacerait éventuellement les subventions gouvernementales, s'appliquerait équitablement au câble, à la télévision par satellite et aux services de télécommunications comme le téléphone. La taxe serait mise en vigueur progressivement sur quatre ans pour atteindre un taux effectif de 7,5 %.

Le Comité recommande un mode de financement similaire à celui de la BBC qui est financée entièrement par les redevances perçues sur les appareils de radio et de télévision. La NHK japonaise et la SVT suédoise sont également principalement financées par diverses formes de redevances. La chaîne américaine PBS, qui n'est pas commerciale, est aussi financée par une combinaison de crédits du Congrès et de dons de téléspectateurs.

«C'est là que je vois un problème, souligne René Fontaine. Je crois que cette nouvelle taxe sur les communications ne sera pas bien reçue par le public.» Léo Rémillard abonde dans le même sens: «Je sais qu'il faut stabiliser le financement, mais les gens n'accepteront pas facilement d'être taxés», lance-t-il.

Cette idée n'emballe pas non plus la nouvelle ministre du Patrimoine, Sheila Copps. Elle se dit d'accord avec l'objectif, mais veut obtenir le point de vue des Canadiens pour voir s'il n'existe pas d'autres formules de financement.

Anie CLOUTIER

(1) Le Comité d'examen des mandats de la SRC, de l'ONF et de Téléfilm mis sur pied le 2 mai 1995 avait pour mandat de procéder à un examen approfondi des trois agences.

La **Société Radio-Canada** *est à la recherche de personnel de relève pour combler les besoins suivants à la radio et à la télévision durant la période estivale :*

annonceur(e)
assistant(e) de production
recherchiste
technicien(ne)

Les candidat(e)s recherché(e)s doivent avoir une bonne maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de la communauté francophone.

Les personnes désirant faire une demande pour les postes d'annonceur(e) doivent avoir une formation en communication et une excellente connaissance de l'actualité.

Pour accomplir les fonctions d'assistant(e) de production ou de recherchiste, les candidat(e)s devront avoir complété au moins deux années d'études postsecondaires, et avoir préférablement suivi des cours en sciences politiques.

Quant aux responsabilités techniques, les candidat(e)s devront avoir suivi un cours dans une institution reconnue ou avoir de l'expérience connexe.

Si ces postes temporaires vous intéressent, prière d'envoyer votre curriculum vitae à:

Marcel Gauthier
Ressources humaines
Société Radio-Canada
C.P. 160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2H1

Recyclez ce journal!

OFFRE D'EMPLOI

L'Association provinciale des parents fransaskois
est à la recherche d'un.e
Agent.e de liaison du Projet Parents partenaires

Le projet

Le Projet Parents partenaires vise principalement à:

- aider les Associations de parents francophones à participer et à contribuer pleinement au Projet éducatif de l'école de leur milieu;
- maintenir des liens de communications entre les associations de parents, les intervenants en éducation et les diverses associations communautaires;
- offrir une aide technique aux parents des communautés scolaires qui ne font pas partie de la composante fransaskoise du système de l'Éducation;
- coordonner des activités et des interventions à caractère provincial dans le cadre du Projet Parents partenaires.

Responsabilités de l'agent.e de liaison

Répondant au directeur général de l'APPF, la personne embauchée sera responsable:

1) d'établir des liens de communication et de travail avec les organismes et les communautés scolaires francophones de la Saskatchewan;
2) d'aider les regroupements de parents à définir les plans d'action nécessaires à la réalisation de leurs objectifs;
3) d'assurer une communication ouverte et efficace entre les regroupements de parents, les intervenants en éducation et l'APPF;
4) d'assurer la diffusion d'information sur les droits, les devoirs et les responsabilités des parents;
5) de former des personnes-ressources dans divers domaines reliés aux rôles et aux responsabilités des parents et des associations de parents; et de coordonner les programmes de formation des parents dans les communautés scolaires;
6) de coordonner des activités et des interventions à caractère provincial planifiés dans le cadre du Projet Parents partenaires.

Qualifications:

- Formation et expérience en développement communautaire.
- Expérience auprès d'associations de parents et d'organismes communautaires.
- Connaissance du milieu éducatif.
- Habiletés en techniques de communication, de formation et d'animation.
- Bonne connaissance du milieu minoritaire francophone.
- Beaucoup d'entregent.
- Capacité de travailler en équipe.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Bon français écrit et parlé.
- Disponibilité à voyager en province.

Lieu de travail: Saskatoon.
Salaire annuel: Selon les qualifications et l'expérience.
Langue de travail: Français surtout, mais une bonne connaissance de l'anglais est essentielle.

Si vous êtes une personne dynamique, intéressée par un défi de taille, envoyez votre curriculum vitae dans une enveloppe scellée portant en titre: Concours, Agent de liaison, à l'adresse suivante **avant le 12 février 1996**.

Association provinciale des parents fransaskois
M. Roger Gauthier
Directeur général
440, 2e avenue nord, bureau 203
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 2C3

Vous cherchez un emploi?
Vous aimez travailler avec les gens?

Augmentez vos chances d'emploi en suivant un stage de formation en vente et services à la clientèle.

Votre stage de dix semaines comprend une allocation de formation payée par Ressources humaines Canada.



Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H OH7



Custom Learning Systems

CENTRE YOUVILLE

Secrétaires/réceptionnistes

Le Centre Youville est à la recherche de deux secrétaires/réceptionnistes bilingues.

Les deux positions sont à temps partiel pour nos bureaux à Saint-Boniface et à Saint-Vital.

Les candidat(e)s devraient être disponibles à travailler les soirs ainsi que les fins de semaines.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à:

Sylvie Roman
Centre Youville
33, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0S8



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

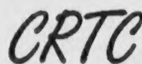
DATE : Le lundi 12 février 1996

LIEU : Salle du Comité municipal, 604, chemin St. Mary's

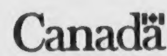
HEURE : 16 h - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

D.M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél.: 986–5414



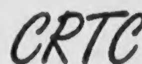
AVIS PUBLIC



Avis public CRTC 1996-16. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. WINNIPEG (SECTEUR DE) (Man.). Demande présentée par **WINNIPEG VIDEON INCORPORATED** en vue de modifier la licence de l'entreprise de câble desservant un secteur de Winnipeg en supprimant la condition de licence autorisant la distribution de WTOL-TV (CBS) Toledo (Ohio) et WDIV (NBC) Detroit (Michigan), au service de base; et en ajoutant une condition de licence autorisant la distribution de WCCO-TV (CBS) et KARE-TV (NBC) Minneapolis (Minnesota), au service de base. EXAMEN DE LA DEMANDE: 22, boul. Scurfield, Winnipeg (Man.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997–2429; et au bureau du CRTC à Winnipeg: (204) 983–6306. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 28 février 1996**. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997–0313, fax (819) 994–0218, ATS (819) 994–0423.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE



Avis d'audience publique CRTC 1996-1. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 25 mars 1996, 9 h 00, au Sheraton Landmark, 1400, rue Robson, Vancouver (C.-B.), afin d'étudier ce qui suit: 3. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par **YTV CANADA, INC.** en vue d'obtenir l'autorisation de transférer 31 073 actions ordinaires du capital-actions de la YTV Canada, Inc. détenues par la Rogers Programming Services Inc. à la Shaw Communications Inc. (en son nom et au nom d'une filiale à part entière). Suite à l'approbation de la demande, la Shaw augmentera à 62 146 actions ordinaires (68,6 %) la part qu'elle détient actuellement dans la YTV. Le CRTC souligne que cette demande est conditionnelle à ce que les demandes présentées par la Rogers Cablesystems Limited (article 2) et la Baton Broadcasting Incorporated (article 4) soient approuvées par le CRTC. EXAMEN DE LA DEMANDE: Shaw Communications Inc., 630–3e av. s.-o., Calgary (Alb.); YTV Canada, Inc., 64, av. Jefferson, Unité #18, Toronto (Ont.); et Shaw Cable (B.C.) Ltd., 1471, av. Pemberton, North Vancouver (C.-B.). BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES: Les personnes qui désirent présenter oralement leurs commentaires ou qui requièrent des auxiliaires de communication doivent aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997–2429; et au bureau du CRTC à Winnipeg: (204) 983–6306. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 5 mars 1996**. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997–0313, fax (819) 994–0218, ATS (819) 994–0423.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

L'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Karine Beaudette

237-4823 ou
1-800-523-3355

LA LIBERTÉ

AVIS

La date limite pour faire une demande d'arbres est le 15 février.
Si vous êtes parmi les personnes admissibles et avez besoin de brise-vents, prière de faire parvenir votre demande au:

PFRA Shelterbelt Centre
C.P. 940
Indian Head (Sask.)
S0G 2K0
Tél.: (306) 695-2284

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Ici et ailleurs

Gestion des déchets nucléaires

Ottawa - Les audiences publiques pour l'examen du concept de la gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire d'Énergie atomique du Canada Lté auront lieu à Toronto, Pickering, Thunder Bay, Sudbury et Chalk River, au cours des mois de mars et mai 1996.

Les discussions porteront sur les enjeux relatifs à la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les dates des audiences ou pour s'inscrire, veuillez composer à frais virés le (819) 953-0179.

Aider les PME à exporter

Winnipeg - Les petites et moyennes entreprises de l'Ouest canadien qui œuvrent dans le secteur de la santé auront accès à un nouveau programme d'emprunt de 20 millions $. Le but de ce programme est de stimuler la croissance et les débouchés à l'exportation de ces industries stratégiques.

Mis sur pied par la Banque Royale et le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, le nouveau programme d'emprunts sera administré par le bureau régional du ministère au Manitoba. Il doit faciliter le financement des activités de ces entreprises qui auront pour conséquence la création d'emploi et la croissance à long terme de l'Ouest.

Les entreprises admissibles doivent compter moins de 100 employés et enregistrer un chiffre d'affaires de moins de 10 millions $. Pour de plus amples renseignements, composez le numéro sans frais: 1 (800) 561-5394.

Subvention postale

Ottawa - Le tarif postal des périodiques et des hebdomadaires ethniques et communautaires, dont les journaux francophones en milieu minoritaire comme *La Liberté*, jouiront de tarifs postaux préférentiels stables au cours des trois prochaines années.

Selon le protocole d'entente, les frais postaux pour ces publications n'augmenteront que de 2 % annuellement à compter du 1er mai. Cette hausse, équivalente au taux d'inflation, est inférieure à ce que craignaient les éditeurs.

En effet, si elle s'était concrétisée, l'abolition de la subvention postale aurait entraîné une augmentation radicale des frais postaux et aurait eu un impact catastrophique pour ces périodiques. Le maintien de la subvention postale couvrira 75 % du tarif postal commercial. (APF)

ÉCONOMIE

Plaque tournante du transport des marchandises

Winnipeg voit son avenir dans le ciel!

Faisons comme Gabriel Forest; comparons Winnipeg à Chicago. «Winnipeg est plus près de l'Europe à cause des routes de transport aérien du nord, affirme l'expert-conseil trésorier de Winnipeg 2000, et est aussi plus près de l'Orient. Cette position géographique fait que Winnipeg est mieux placée que d'autres villes américaines pour être au cœur du transport aérien des marchandises.»


Archives La Liberté

Gabriel Forest: profiter de la situation géographique de Winnipeg.


Denis Hamel: des retombées qui se chiffrent en centaines de millions.

Winnipeg dispose aussi d'un aéroport international ouvert 24 heures sur 24 et situé au milieu d'un vaste terrain sur lequel il est possible de voir s'installer des industries reliées au transport et à la manutention des marchandises. Winnipeg est au milieu d'un réseau ferroviaire et routier qui couvre le Canada et les États-Unis. Et Winnipeg a besoin de relancer son économie.

Alors quoi de mieux que de renouer avec la première vocation de la ville, et d'en faire à nouveau la plaque tournante du transport des marchandises, mais cette fois en utilisant et en intégrant dans un plan d'ensemble tous les moyens de transport: l'avion, le train et le camion?

Ce projet existe et porte un nom: Winnport. Winnport Logistics Inc. est un consortium de plusieurs entreprises (1) provenant des secteurs privés et publics, qui font le pari que Winnipeg et son aéroport international peuvent devenir un centre international de transport et de distribution des marchandises.

La mondialisation de l'économie a eu pour effet d'augmenter le volume de fret international. De plus en plus de marchandises transitent au-dessus de nos têtes pour atterrir sur les tablettes des magasins de l'Amérique du Nord.

«Winnport vise les marchandises qui proviennent ou qui partent vers l'Asie et l'Europe», explique Gabriel Forest. Ce qu'on veut, c'est permettre à ces marchandises d'atteindre facilement leur destination via un réseau intégré de transport, mais aussi en offrant la possibilité d'emballer ou d'assembler ici des produits. «On parle par exemple de pièces de tracteurs fabriquées en Allemagne qui pourraient être assemblées ici avant d'être acheminées ailleurs», explique Gabriel Forest.

«Le projet Winnport, explique Denis Hamel de Winnipeg 2000, comprend aussi une zone franche où des entreprises pourraient s'installer, afin de transformer ou d'emballer la marchandise.» Cette zone franche permettrait d'éviter une double taxation à l'importation dans le cas des marchandises qui, à partir de Winnipeg, seraient acheminées aux États-Unis.

Le 1er février, le projet Winnport recevait 5 millions $ des trois paliers de gouvernement dans le cadre de l'entente-cadre sur le développement de Winnipeg. Cette somme permettra de financer trois éléments du projet: 1) la planification de l'aménagement du terrain autour de l'aéroport (installation de transport combiné, parc industriel, etc.) et la promotion de Winnipeg comme centre de distribution du fret international; 2) l'élaboration de programmes de formation et d'éducation dans le domaine des transports et de la logistique; et 3) la création d'un fonds pour financer des études de faisabilité et des plans stratégiques ultérieurs.

Le consortium à la tête du projet espère que deux 747 seront bientôt à la disposition de Winnport pour commencer à assurer le transport du fret aérien. On croit aussi que d'ici l'an 2000, toute l'infrastructure nécessaire pourrait être mise en place. Les responsables ont déjà rencontré des gens d'affaires de pays européens et asiatiques pour mesurer l'attrait du projet chez cette clientèle, et l'intérêt est bien réel.

«Dernièrement, on a envoyé un cargo en Chine, rappelle Gabriel Forest. Il était chargé d'animaux. On voulait tester le temps qui serait nécessaire pour charger le cargo. On avait prévu cinq heures; ça en a pris deux.»

Transport de bétail, de marchandises ou d'équipement à assembler, mise en place d'infrastructures permettant l'entreposage de la marchandise, entreprises facilitant la logistique et la paperasserie; si tous les éléments de ce vaste projet voient le jour comme en rêvent les entrepreneurs, il pourrait générer 6 000 emplois à Winnipeg et rapporter aux gouvernements plus de 100 millions $ en taxes par année.

Mais pour que ce centre voit le jour, il reste encore du travail à faire. «À court terme, explique Denis Hamel, il faut améliorer l'infrastructure, acheter l'édifice d'Air Canada Cargo, ajouter des pistes d'atterrissage, améliorer les routes sur lesquelles circulent les camions et acheter l'équipement qui permet de charger et décharger les avions cargo.»

À long terme, on prévoit rattacher le réseau ferroviaire au complexe et établir le parc industriel qui permettra l'assemblage de pièces.

«Le projet Winnport offre des possibilités formidables!», lance Denis Hamel. Et Winnipeg a eu la chance de sentir le vent avant ses concurrentes, dont la ville de Fargo, au Minnesota. La base de l'armée de l'air américaine y fermera bientôt ses portes et on parle là-bas de transformer les installations de l'aéroport pour le transport commercial. «Mais ils n'ont pas les pistes d'atterrissage et pas l'infrastructure», mentionne Gabriel Forest. Un à zéro pour Winnipeg!

Sylviane LANTHIER

(1) On y trouve par exemple Kleysen Trassport Limited, Air Canada Cargo, CN North America, CP Rail, Reimer, TDNI Transport Data Network Internationel, etc.

Planification financière

Un nouveau service à la Caisse de Saint-Claude

«À ma connaissance nous sommes la première caisse populaire du Manitoba à offrir un service de planification financière», disait le directeur de la Caisse populaire de Saint-Claude, Roland Philippe, au lendemain de l'assemblée annuelle qui a eu lieu le 22 janvier.

Ce nouveau service, offert depuis près de deux mois, a pour but d'aider les clients à mieux gérer leurs finances. «Nous avons une employée, Evelyne Laing, qui s'occupe de ce dossier-là. Elle vient juste de terminer son cours. Elle peut donner des conseils en ce qui concerne la retraite, le budget, le redressement.»

Parmi les autres réalisations importantes de la Caisse au cours l'année financière qui s'est terminée le 30 septembre 1995, on retrouve la création d'un nouveau programme pour prêts étudiants. «Ce n'est pas le même programme que celui offert par le gouvernement, explique Roland Philippe. L'avantage, c'est qu'on donne un taux préférentiel et qu'on ne tient pas compte de la capacité de payer des parents. Cela pénalisait plusieurs jeunes.»

Pendant l'assemblée annuelle, les membres ont eu droit à une démonstration assez particulière: ils ont appris à payer leurs factures par l'entremise du téléphone. Ce nouveau service offert par la Caisse devrait être disponible à compter du mois de mars.

Le directeur estime que la participation à l'assemblée annuelle a été très satisfaisante puisque près de 100 personnes se sont présentées ce lundi soir. Une vitalité à l'image des activités de la Caisse qui a connu des bénéfices d'exploitation de 287 222 $ cette année.

Le présent conseil d'administration est composé des personnes suivantes: Marcel Dufault (président), Michel Payette, Alain Philippot, Marcel Poirier, René Gobin, Raymond Théroux et Guy de Rocquigny qui a remplacé Louise Bruneau-Hébert.

Carole THIBEAULT

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1995: 28 061 805 $ (+ 5,3 %)
1994: 26 564 978 $

Bénéfices nets avant impôts:
1995: 369 259 $ (+ 42,7 %)
1994: 211 529 $

Montant de la réserve:
1995: 1 254 696 $, soit 4,5 % de l'actif
1994: 967 434 $, soit 3,6 % de l'actif

Dépôts:
1995: 1 253 904 $ (+ 19 %)
1994: 1 015 712 $

Prêts:
1995: 2 129 293 $ (+ 19,2 %)
1994: 1 770 437 $

Nombre de membres: 2035

Encouragez nos annonceurs!

C'est Le Festival du Voyageur !

La programmation du Festival du Voyageur

«Les relais, c'est ce qui fait la fête»

«La Conférence des villes d'hiver, qui se tiendra cette année à Winnipeg, est une occasion pour nous de montrer au monde entier notre joie de vivre», lance le directeur de la programmation du 27e Festival du Voyageur, Sol Desharnais.

En effet, la 7e rencontre internationale des villes hivernales coïncide avec le Festival et permettra à une quarantaine de maires et à leur délégation de participer au Grand Rendez-vous sur le boulevard ainsi qu'au Bal du gouverneur. «Il ne faut pas oublier le Symposium international de sculptures sur neige (le plus gros au pays), la nouvelle glissade géante, le 10e anniversaire de la Dérouine et le 25e du Concours de violon et gigue», ajoute Sol Desharnais.

Trois nouveautés cette année: le Festin chez le bourgeois, un souper-spectacle avec l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge (1), la journée familiale Safeway avec jeux pour toute la famille et dégustation de crêpes (2), et enfin les Jeux voyageurs qui proposent des courses de raquettes et de toboggan. (3)



Archives La Liberté

Un moment populaire: le Grand Rendez-vous sur le boulevard.

Par ailleurs, les habitués des relais devront noter que le Rendez-vous des vieux amis se déroulera au Relais du Voyageur le 12 février plutôt qu'au Club La Vérendrye comme c'était le cas dans le passé. Le Relais Métis a lui aussi une nouvelle adresse. Il a maintenant pignon sur rue au Centre communautaire Précieux-Sang. Vous trouverez le Grand magasin artisanal au Gymnase est du Collège universitaire de Saint-Boniface et le concours des Barbus au Relais du Voyageur le 15 février.

«Les relais, c'est ce qui fait la fête, croit Sol Desharnais. Les bénévoles organisent des soirées dont l'atmosphère est unique. On n'en parle pas beaucoup dans les médias parce que ce sont de petits sites, mais ils sont très intimes.»

Outre leur atmosphère, les relais offrent une gamme d'activités à un prix très raisonnable. «Cette année, avec le froid, ça fait du bien aux gens de sortir et de se divertir pour pas cher», indique le chef de file du Relais des anciens, Roger St-Vincent. «C'est une occasion de rencontrer de la famille ou des amis. Ça donne un sens d'appartenance à la communauté», croit René Bourgoin du Relais des pionniers.

S'ils se font plus discrets, les huit relais n'en attirent pas moins un public dynamique, fidèle et nombreux avec 200 personnes par soir en moyenne. «Je dirais que 50 % des clients du Grenier de l'abbaye viennent depuis plus de dix ans, estime le chef de file Roger DeGagné. Surtout ces dernières années, il n'y aurait pas grand choses à faire s'il n'y avait pas de relais. Le parc ferme très tôt le soir et il n'y a pas d'activités pour les adultes.»

«Nous avons une très bonne participation des francophones qui connaissent bien ce relais, indique le chef de file du Relais du Voyageur, Joël Gosselin. Les Anglais ont plus tendance à aller au parc qu'à fréquenter les relais. Il y a dix ans, des gens passaient toute la semaine au Relais du Voyageur, maintenant, les gens ont tendance à aller d'un relais à l'autre», ajoute-t-il.

Donc, que l'on s'en tienne à une valeur sûre où que l'on préfère butiner d'un relais à l'autre, on trouvera toujours mocassin à son pied!

Anie CLOUTIER

(1) Du lundi 13 février au jeudi 15 février au Parc du Voyageur.

(2) Le dimanche 11 février au parc du Voyageur.

(3) La fin de semaine des 17 et 18 février.

Les Associés du fort Gibraltar

Pour tout savoir sur le Voyageur



Dans la forge.

C'est grâce à eux si un feu brûle presque en parmanence au milieu du fort Gibraltar, pendant toute la durée du Festival du Voyageur. Grâce à eux si on peut en connaître davantage sur l'époque de la traite des fourrures en visitant les cabanes aux quatre coins du fort. Grâce à eux si le Festival du Voyageur est un peu plus qu'une belle occasion de festoyer, danser des rigodons, admirer des sculptures ou assister à des spectacles.

Car si le Festival du Voyageur existe, encore faut-il en parler, du Voyageur! «Nous serons entre 80 et 100 personnes à assurer l'interprétation historique dans le fort, explique Luc Marchildon, le président des Associés du fort Gibraltar, qui compte plus de 100 membres, tous passionnés de cette époque de pionniers qui a donné lieu à la fondation du Manitoba actuel.

«Il ne faut pas hésiter à aller voir ces interprètes, dit-il. Ils parlent presque tous français.» Vous voulez en savoir davantage sur l'art de la forge? Rendez-vous dans la cabane du forgeron. Dans la cabane des engagés, on vous renseignera sur la vie des gens qui travaillaient, par exemple, pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. Et si c'est la traite des fourrures comme telle qui vous intéresse, vous trouverez réponse à vos questions dans la troisième cabane du fort, où on peut aussi vous parler de l'industrie de la fourrure moderne.

«Dans la maison Chaboillez, d'autres interprètes font la démonstration des métiers des femmes de l'époque.» Tous costumés, les Associés du fort Gibraltar reviennent année après année assurer l'interprétation historique, sous la coordination du personnel du Festival du Voyageur. «Ça fait déjà trois semaines qu'on travaille à préparer le fort, mentionne Luc Marchildon. On était entre 10 et 15 personnes chaque jour, dans le grand froid!

«On a aussi fait un encampement à la Fourche le 4 février, avec un feu et de la soupe. Les gens pouvaient s'arrêter et nous poser des questions. Des campements comme ça, on fait ça au moins une fois par mois.»

S. L.



Lynda Lemay en spectacle le 17 février

Des chansons qui racontent des histoires

Les conditions idéales pour que Lynda Lemay écrive une chanson? Une disposition heureuse et équilibrée, une guitare, un élan d'inspiration, un crayon et quelques heures!

«Quand je suis heureuse à la base, ça va mieux. Si je ne suis pas équilibrée et que je vis des moments difficiles, j'ai tendance à aborder des sujets plus lourds mais en général, ça va moins bien pour écrire. C'est souvent des choses que j'ai vécues mais je peux aussi imaginer complètement.

«Je prends ma guitare et je commence à gratter. Je n'ai habituellement aucune idée de quoi je veux parler. Je joue une suite d'accords et ça me donne une idée de mélodie. Puis, un texte me vient à l'esprit et pendant que j'ai l'élan, j'écris toute la chanson d'un bout à l'autre en quelques heures.

«J'en écris beaucoup, au moins une par semaine. Elles ne sont pas toutes bonnes mais dans le lot, il y en a des pas pires!», raconte la chansonnière Lynda Lemay, qui sera au Festival le samedi 17 février.

Les spectateurs auront d'ailleurs la chance d'entendre plusieurs de ses nouvelles chansons, en plus des chansons de son disque *Y*, certifié platine (100 000 exemplaires) en janvier. «Je suis comme ça; j'ai envie de casser mes nouvelles tounes pendant un spectacle pour voir la réaction des gens.»

D'ailleurs, le format intime de son spectacle lui permet de faire pas mal ce qu'elle veut. «C'est le même show qui est en tournée au Québec. Il y a seulement deux guitares acoustiques, moi-même et Yves Savard, qui est un véritable génie. Mes tounes sont des chansons où le texte et les histoires prennent toute la place. Pendant que je jacasse, il arrive à enrober avec complicité.»



L'auteure-compositeure-interprète Lynda Lemay prévoit lancer un troisième album en 1997.

Ce sera le premier voyage de Lynda Lemay au Manitoba, et presque le premier dans l'Ouest. «En secondaire 5 (11e année), j'ai participé à un échange étudiant avec une fille de Gibbons, un village au nord d'Edmonton. Pour moi, c'était une grande aventure, mon premier grand voyage.»

Depuis cette époque, l'auteure-compositeure de 29 ans s'est promenée grâce à sa musique, notamment en France. «D'après ce que j'ai vu jusqu'à présent, les Français aiment bien mon style.» Aux Francofolies de La Rochelle l'année dernière, Lynda Lemay a impressionné au point où on lui a demandé de revenir ce printemps. Elle fera alors la première partie du spectacle de Serge Lama, entre autres concerts.

Ce dernier figure parmi les chanteurs que Lynda Lemay écoutait pendant son enfance. «J'ai eu une belle petite enfance idéale. J'ai reçu tout ce dont j'avais besoin pour réussir plus tard. J'écoutais la radio en général, qui jouait les grands succès des chanteurs comme Aznavour, Lama, Dassin et surtout, Johnny Hallyday, mon idole de toujours.

«J'ai aussi eu ma période rockeuse. Iron Maiden et Scorpions, ça c'était mes groupes. Mais je n'ai pas été influencée particulièrement par quiconque. Quand je me suis mise à écrire, je suivais mon "feeling". J'écrivais ce que j'avais envie de dire, ce que j'aurais aimé entendre. Je crois avoir un style particulier à moi et je suis contente de m'être trouvé une place!»

Les chansons de Lynda Lemay ont touché les cordes sensibles de plusieurs personnes, à juger le nombre de lettres qu'elle reçoit. «J'ai reçu bien des lettres pour certaines chansons, comme *Le plus fort c'est mon père.* Il y a des témoignages même douloureux qui m'ont fait brailler! Ça me montre à quel point une chanson peut avoir de la portée. C'est vraiment quelque chose: on sent toute une responsabilité!»

Lynda Lemay s'est découvert le talent d'auteure-compositeure assez tard. «Depuis l'âge de 12 ans, j'écrivais seulement des textes. La musique est arrivée seulement plus tard, vers 19 ans. J'ai commencé à apprendre la guitare, puis avec chaque nouvel accord que j'apprenais, j'écrivais une nouvelle chanson!»

En 1987, elle se présente une première fois aux auditions du Festival de Granby, sans se rendre parmi les participants. En 1988, elle se rend aux demi-finales puis en 1989, elle remporte la catégorie auteure-compositeure-interprète. «La persévérance, ça paye! Les rencontres que j'ai faites, l'expérience de scène que j'ai acquise, c'était comme des portes qui s'ouvraient. Le Festival m'a permis d'acquérir l'assurance nécessaire pour foncer dans ce milieu.»

Peu après, son succès lui vaut un contrat avec Warner Music (elle est la deuxième Québécoise à signer avec eux), et elle lance un premier album, *Nos rêves*, en 1991. Plus ou moins contente de son premier enregistrement, Lynda Lemay a bien mûri le deuxième, *Y*, sorti en 1994.

À quand le prochain? «Dès que la tournée est terminée, on va commencer le travail de pré-production. On devrait entrer en studio à l'automne et lancer un disque en 1997. En testant mes chansons auprès du public, ça va m'aider avec le choix des chansons.» Au rythme où elle écrit et à juger de la réponse favorable du public aux nouvelles créations, Lynda Lemay risque de sortir un album double!

Karine BEAUDETTE

T'es parent avec qui, toi?



Allô! Je m'appelle Chloe Maureen Philippot. Je suis née le 17 mars 1995.

J'habite à East Kildonan avec mes parents Charles et Maureen (née McGee) Philippot.

Mes grands-parents sont Hubert et Murielle (née Fontaine) Philippot et Anson et Emily McGee. J'ai aussi une grand'mémère, Emma Philippot.

Au Festival du Voyageur du 9 au 18 février

Près de 50 artistes convergent à Saint-Boniface

Que serait le Festival du Voyageur sans musique? Que ce soit du violon, du rock francophone, de la musique pour enfants, des chansionniers ou de la musique cajun, la variété est le mot d'ordre au Festival. Près de 50 groupes ou artistes se rencontrent à Winnipeg entre le 9 et le 18 février.

Voici quelques noms en passant:

Dans le domaine de la **musique traditionnelle:** *Bandaline, Ed Desjarlais, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, Marcel Meilleur, Patti et les Harmonies, ainsi que Suroît.*

Musique cajun: *Billy Joe Green, Hadley Castille et The Louisiana Blue Grass Band, et Danielle Martineau et Rockabayou.* Ces deux derniers groupes seront rassemblés au Rendez-Vous lors de la soirée Cajun, le jeudi 15 février.

Musique pour enfants: *Clown Alexandre, Tom Carter, Nicole Lafrenière et les Easy T's, et Kanicosa.*

Musique contemporaine: *Michelle Campagne (membre du groupe Hart Rouge, au Canot), Ed Dufort, Micheline Girardin, Kif Kif, Gérald Laroche, Jules Lavoie (au Canot), les Louis Boys, Marcel Soulodre, Ratatouille et Vroww.*

Coté humour, le Festival organise encore une fois son Farcestival, le vendredi 16 février à 20 h 30 au Rendez-Vous. En vedette cette année: l'imitateur et humoriste Michaël Rancourt, précédé des 4 Tops. Le chansonnier humoriste Jean Racine sera également au rendez-vous, au Grenier de l'Abbaye du 10 au 17 février.

K. B.

Des questions sur le Festival du Voyageur? Des réponses au 233-ÂLLO! (2556) ou 1-800-665-4443



Pour les Voyageurs officiels

L'ambiance sera joyeuse et le temps Clément

«Depuis un mois et demi, le rythme accélère. Nous sommes occupés presque tous les jours à faire la promotion du Festival du Voyageur», avoue le Voyageur officiel, Gérald Clément. «On va prendre de la vitamine C!» réplique en riant son épouse, Hélène Clément.

Avec sous leur ceinture fléchée des journées de 17 heures (ils commencent à 7 h pour ne terminer qu'à minuit), les Clément comptent sur l'entrain et l'enthousiasme de la foule pour garder le niveau d'énergie à son plus haut.

Depuis leur nomination officielle, le 28 novembre 1995, les membres de la famille Clément mettent les bouchées doubles. «La fin de semaine dernière, nous avons fait sept sorties et à partir de vendredi, c'est dix jours de va-et-vient continuels», indique Gérald Clément. Pourtant, insiste-t-il le sourire aux lèvres, «on a une job facile. C'est facile d'être de bonne humeur».

«On est une famille extravertie, pas gênée, on a toujours aimé être avec les gens», rappelle le Voyageur officiel. Les Clément ont l'esprit de famille très développé et ont toujours été très impliqués dans la communauté franco-manitobaine. «On a toujours été très proche comme famille. On passe beaucoup de temps ensemble», indique André, le cadet de 16 ans.

«Le Festival, lance l'aîné de 20 ans, Charles, c'est une bonne occasion d'avoir un projet commun. Dans quelques années, la maison va être vide. C'est une bonne façon de terminer une partie de notre vie et d'en commencer une autre.»



Les Voyageurs officiels Gérald et Hélène Clément.

photo: Anie Cloutier

Ayant longtemps compté parmi les 1 500 bénévoles du Festival, Gérald et Hélène Clément savent combien d'efforts et d'heures entrent dans la préparation d'un événement de cette envergure. «C'est pas nous qui faisons la fête, ce sont les bénévoles. Nous, on a été choisis comme symbole pour le public, mais l'honneur appartient à tous», indique Hélène Clément. «La famille des Voyageurs officiels occupe une place très spéciale dans la communauté. Quand une personne reçoit cet honneur, elle le partage avec ses employeurs et ses collègues de travail», croit Gérald Clément.

Emblèmes de la famille

Les Voyageurs officiels portent des costumes inspirés des débuts de l'ère des voyageurs, autour de 1780. La famille s'est dotée d'un emblème que l'on retrouve brodé sur leurs sacs et sur les poches de leurs costumes.

Dessiné par Diane Guénette, l'emblème est composé de cinq cercles représentant les 5 membres de la famille. Une ligne rouge relie les cinq cercles et représente la ligne du sang ainsi que la rivière Rouge. Un soleil autochtone au centre arbore les couleurs du drapeau franco-manitobain. Il représente la chaleur et la joie de vivre. Les rayons verts qui en émanent symbolisent l'espérance pour la famille, mais aussi pour la race humaine.

A.C.

On aura des souvenirs pour la vie

Pour le directeur général de l'Association des chiropraticiens du Manitoba et la conseillère au Collège Louis-Riel, pas question de donner du mou au travail. «Ça fait un bout de temps que je travaille les fin de semaines et les soirs pour compenser le temps que je donne au Festival», indique Gérald Clément. «Mes patrons ont été très gentils. Et il faut dire que je ne suis pas du genre à faire du 9 à 5», précise Hélène Clément.

Pour les enfants du couple non plus, pas question de gruger sur le temps des études ou sur les activités parascolaires. «J'ai préenregistré mon émission du lundi 12 février», explique André, en 10e année au Collège Louis-Riel, qui anime Le crépuscule à CKXL. «Le Festival tombe pendant une semaine de relâche à l'université. C'est fait pour ça!», lance Charles, qui complète un baccalauréat en sciences. À 19 ans, Patrick est inscrit en première année en administration des affaires.

Avec leur horaire chargé, soutiendront-ils le rythme jusqu'au bout? C'est à parier. «Le Festival, croit la Voyageuse officielle, c'est l'occasion de valoriser la communauté et la famille et de réaliser l'importance de s'engager. Si on vit isolé, la vie n'a pas de sens.» Et «après deux ans, on va avoir acquis beaucoup et on aura des souvenirs pour la vie», conclut Gérald Clément.

Anie CLOUTIER

Festival du Voyageur

Faut pas avoir froid aux yeux

Il y a des jours où il fait trop froid pour suivre la mode! Quand on est sculpteur sur neige, la vanité doit souvent céder le pas à la raison. «La plupart des gens ne savent pas s'habiller pour l'hiver, croit Miguel Joyal. Quand il fait -30 ou -40 °C, ils trouvent que c'est froid parce qu'ils ne s'habillent pas. Au Manitoba, au lieu de suivre la mode, il faut seulement s'habiller chaudement», avance le sculpteur sur neige originaire de Saint-Boniface.

Perché sur une colonne rectangulaire de 18 pieds de neige, armé seulement de ses outils, assujetti au vent glacial et à des températures records, Miguel Joyal s'affaire à terminer la sculpture de neige à l'entrée du Parc du Voyageur. «Travailler sur un gros morceau comme celui-là lorsqu'il y a du vent, c'est une des pires conditions de travail, croit Miguel Joyal. C'est facile d'être hors ballant et de tomber. C'est bien s'il y a un petit tas de neige en bas pour tomber dedans», lance-t-il en riant.



photo: Anie Cloutier

«Au lieu de suivre la mode, il faut seulement s'habiller chaudement», lance Miguel Joyal.

La vie d'un sculpteur sur neige est une aventure périlleuse. Lorsqu'il ne risque pas la chute, ce sont les engelures qui menacent. «Je porte des vêtements qui respirent. Si tu fais beaucoup de pelletage et que tu deviens tout trempe, ce sont des vêtements qui vont laisser sortir l'humidité. J'ai deux paires de tout, pour pouvoir me changer. C'est très important», précise Miguel Joyal. Pour compléter l'ensemble, une bonne paire de lunettes UV: «la neige est tellement blanche que par grand soleil, elle aveugle», explique-t-il.

Le résultat de 15 ans d'expérience et d'une semaine de travail occupera la place d'honneur le temps d'une saison pour fondre «comme neige au soleil» le printemps venu. «C'est la vie!, lance l'artiste avec un sourire. La neige va fondre et se transformer en eau qui coulera dans la rivière Rouge devant chez moi». Il faut être philosophe pour exercer ce métier. «Je me souviens de la fois où j'avais travaillé une semaine pour réaliser une pièce et l'après-midi où j'ai terminé l'œuvre, une vague de chaleur est arrivée. La pièce a fondu, il a fallu la démolir pour raisons de sécurité», se souvient Miguel Joyal.

Et puis, continue l'artiste, «les pièces de bois ou de bronze que je vends ne m'appartiennent pas non plus. Avec la neige, les gens doivent l'apprécier pendant qu'elle est là. Et heureusement, grâce à la photographie, j'ai des souvenirs», avoue-t-il.

Anie CLOUTIER

LAISSEZ-PASSER/FREE PASS
AUBERGE DU VIOLON 210, RUE MASSON STREET
AVEC MACARON DE PARTICIPATION
WITH PARTICIPATION BADGE

SAMEDI / SATURDAY	–	FÉV/FEB 10
DIMANCHE / SUNDAY	–	FÉV/FEB 11
LUNDI / MONDAY	–	FÉV/FEB 12
MERCREDI / WEDNESDAY	–	FÉV/FEB 14
JEUDI / THURSDAY	–	FÉV/FEB 15

Laissez-Passer une personne/Admit One



210, rue Masson Street
Bienvenue
Welcome
Notre 22ième année

SPECIAL – BINGO – SPÉCIAL
7 hres / p.m.
MARDI 13 FÉVRIER
TUESDAY FEBRUARY 13
JACKPOT $500.
BONANZA $300.
LUCKY SEVEN $500.
ALL PRIZES MUST GO/TOUS PRIX REMIS
210, rue Masson st.
C. de C. Conseil Saint-Boniface

PROGRAMME

SAMEDI 10 FÉVRIER – SATURDAY, FEBRUARY 10
5 p.m. À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
LA FAMILLE NORMANDEAU
8:30 p.m. À-TO 12 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

DIMANCHE 11 FÉVRIER - SUNDAY, FEBRUARY 11
5 p.m. À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
LA FAMILLE NORMANDEAU
8:30 p.m. À-TO 12 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

LUNDI 12 FÉVRIER - MONDAY, FEBRUARY 12
5 p.m. À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
LA FAMILLE NORMANDEAU
8:30 p.m. À-TO 12 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

MARDI 13 FÉVRIER - TUESDAY, FEBRUARY 13
7 hres-p.m. **SPECIAL BINGO SPÉCIAL**
Chevaliers de Colomb, Conseil Saint-Boniface
Knights of Columbus, St. Boniface Council

PROGRAM

MERCREDI 14 FÉVRIER – WEDNESDAY, FEBRUARY 14
5 p.m. À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
GROUPE: BERNARD VERMETTE (Ste Anne)
8:30 p.m. À-TO 12 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

JEUDI 15 FÉVRIER - THURSDAY, FEBRUARY 15
5 p.m. À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
GROUPE: BERNARD VERMETTE (Ste Anne)
8:30 p.m. À-TO 12 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

VENDREDI 16 FÉVRIER - FRIDAY, FEBRUARY 16
5 p.m. À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
LES QUATRES GUY(S) (Lorette)
8:30 p.m. À-TO 1 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

SAMEDI 17 FÉVRIER - SATURDAY, FEBRUARY 17
5 p.m. À-TO 8 hres-p.m. SOUPER - SUPPER
LES QUATRES GUY(S) (Lorette)
8:30 p.m. À-TO 1 hres-a.m. DANSE - DANCE
LA COMPAGNIE, – (Carrières, Parisien, Gaudry)

VENEZ VOUS AMUSER – INVITÉS SPÉCIAUX, ENTRE 5 et 8hres.
COME AND ENJOY – SPECIAL INVITED GUESTS, BET. 5 & 8 P.M.

DÉJEUNER AUX CRÊPES - PANCAKE BREAKFAST
DIMANCHE 11 FÉVRIER, 8:30 a.m. À-TO 1:00 p.m. - SUNDAY FEBRUARY 11, 210 RUE MASSON STREET

Des questions sur le Festival du Voyageur? Des réponses au 233-ÂLLO! (2556) ou 1-800-665-4443

Garolou en spectacle au Rendez-vous

Deux heures de bons souvenirs!

C'était il y a 15 ans. Portés par une vague folkloriste dont ils n'étaient pas vraiment conscients, les membres du groupe Garolou additionnaient les spectacles et cumulaient les succès, avec cette façon bien à eux de revamper de vieux airs traditionnels à moitié oubliés, en les modernisant à la sauce rock.

Ils ont produit quatre albums, endisquant ainsi des succès qui restent marqués dans la mémoire collective. Qui n'a pas fredonné: *Le premier soir des noces, c't'avec moi qu'à coucha, Victoria*? Ou encore: *Quand Biron rentra dans Paris, c'est pour jouer avec la reine, arrête, arrête Charles Biron tu vas coucher dans les prisons*? Ou bien: *Ah toi, belle hirondelle qui vole ici, as-tu vu dans ces îles mon Alexis*? Et aussi: *C'est la belle Françoise longué, c'es tla belle Françoise qui veut s'y marier maluron lurette qui veut s'y marier maluronluré....*

Des succès comme ceux-là, les membres du groupe Garolou en interprèteront pendant deux heures, le 12 février dans la salle du Rendez-Vous. Depuis 1993, il leur est arrivé à plusieurs occasions de reformer le groupe et de rencontrer leur public.

«On s'est réunis pour la première fois au printemps de 1993, lors du 10e anniversaire de La Nuit sur l'Étang, raconte le leader du groupe, Michel Lalonde. Comme mon frère Marc et moi on est originaires de l'Ontario, ils nous avaient convaincus. Là-bas, un producteur nous a offert une tournée.



Les membres de Garolou... 15 ans plus tard.

«Ce qui nous a donné le goût d'accepter, ç'a été de voir qu'il n'y avait pas que des baby-boomers un peu bedonnants à ce spectacle. Il y avait aussi des jeunes qui connaissaient nos chansons.»

De fil en aiguille, Garolou s'est produit sur plusieurs scènes au Québec en 1993 et en 1994 et a participé à deux spectacles pendant l'été de 1995.

«Nous sommes maintenant à la croisée des chemins», explique Michel Lalonde, aujourd'hui réalisateur à la radio de Radio-Canada à Regina. «La demande pour nos spectacles continue, mais on ne veut pas devenir des Compagnons de la chanson qui jouent pendant 45 ans leurs succès du début. On s'était réunis pour ce qui devait être des retrouvailles, et on ne veut pas verser dans la nostalgie.»

La solution à ce problème? Endisquer à nouveau, avec du matériel tout neuf. «Il est possible que ça se fasse au cours de l'été. On a regardé des dates pour agencer nos horaires. Tout dépend aussi des négociations avec la compagnie de disque. On veut avoir un plus grand contrôle sur le produit qu'à l'époque. On n'est pas obligés de faire un autre disque. Donc, si on remet les pieds là-dedans, il faut aussi y trouver du plaisir.»

Depuis la dissolution du groupe en 1982, les membres ont poursuivi leur chemin: Marc Lalonde est restaurateur en Ontario, Reginald Guay enseigne au Collège Mathieu de Gravelbourg et les deux autres, Gaston Gagnon et Michel Deguire, sont restés à Montréal où ils ont poursuivi leur carrière dans le domaine musical.

«À l'époque, commente Michel Lalonde, on rêvait de devenir des stars internationales! On est plus matures et plus objectifs maintenant. Mais on sait que si on fait un autre album, il faudra qu'il soit à la hauteur!»

Ce qui a frappé les membres de Garolou lors de leur dernière vague de spectacles, c'a été de constater que leurs chansons avaient eu un impact. «Quand tu sors du studio, t'as le nez collé sur tes chansons et tout ce que tu vois, c'est leurs petits défauts. Quand tu les joues 15 ans après et que les gens les connaissent par cœur...»

Si ces premières retrouvailles n'ont pas été faciles au début — «En 93, on était rouillés! Quand tu commences à rediscuter d'arrangements et à chercher qui fera quelle voix, c'est quelque chose!» — leur spectacle, bien accueilli autant pas le public que par la critique, est très bien rôdé. Deux heures de souvenirs, mais surtout de plaisir, dont on sortira sûrement en chantant *Germaine belle Germaine, tout en filant le lin...*

Sylviane LANTHIER

La finale de la LISTE au relais Pleine lune

Une première année époustouflante!

La Ligue d'improvisation scolaire tellement époustouflante (LISTE) tient sa finale et son match des étoiles au relais Pleine lune les 16 et 17 février. Ces matches marqueront la fin de la toute première saison de la LISTE.

«L'Association des conseils étudiants (ACÉ) avait fait connaître son intérêt pour une ligue d'impro, rappelle la coordonnatrice des programmes et services culturels de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Diane Bruyère.

Le coup d'envoi de la première saison s'est fait à Francotonne l'automne dernier puis la saison a démarré officiellement au début de novembre.

«Ça a très bien marché cette année», signale le directeur du CJP, André Brin. Les dix équipes venant de sept écoles (1) se sont rencontrées lors de neuf tournois. «Chaque école a été hôte au moins une fois.

«Certaines écoles faisaient de l'impro pour la première fois. Il y avait des différences de calibre, mais les équipes au bas du classement au début de l'année se sont beaucoup améliorées. Il y avait beaucoup de différence d'un tournoi à l'autre.»

Des éliminatoires auront lieu le 12 février pour décider quelles deux équipes se rendront en finale, le vendredi 16 février. «L'équipe de Saint-Joachim a fini en première place du classement général. Ils sont les favoris en partant.» Les organisateurs ont prévu des détails «cérémoniaux» pour entourer la joute, dans la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Le match sera télévisé par Videon Cable et rediffusé à une date ultérieure.

Le lendemain, au Match des étoiles, l'équipe des élèves sera composée d'une étoile de chaque équipe et affrontera une équipe dont les membres sont des organisateurs, des entraîneurs, etc. Le grand public est invité à ces deux matches et la fête se poursuit ensuite au relais Pleine lune dans la salle Antoine-Gaborieau du CCFM, où des groupes du 100 Nons assureront le divertissement.

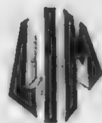
Quant à l'avenir de la LISTE? «Le CJP est intéressé à continuer le projet l'année prochaine», note André Brin. Et à la DSFM, Diane Bruyère indique que «selon moi, c'est une priorité, surtout que c'est une demande qui vient des jeunes. C'est une activité qui s'intègre tellement bien aux programmes d'étude, au niveau de la communication orale et de l'écoute entre autres, qu'on ne peut presque pas la laisser tomber.»

Elle ajoute que la DSFM prépare actuellement un document sur l'improvisation en milieu scolaire. «Des gens du Yukon et de la Colombie-Britanniqué nous le demandent déjà!»

Karine BEAUDETTE

(1) Les équipes venaient de l'école Saint-Joachim, du Collège Louis-Riel (3 équipes), du Collège régional Gabrielle-Roy (2 équipes), du Collège Saint-Jean-Baptiste, de l'école Saint-Georges, de l'école communautaire Aurèle-Lemoine et de l'école communautaire Réal-Bérard. Le coordonnateur et arbitre de la LISTE, Steve Brochu, était aidé de Daniel Roy pour cette première saison.






LA RADIO
XL91

LA LIBERTÉ

LECUYER

FRANCOFONDS

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

CHIENS DE SOLEIL

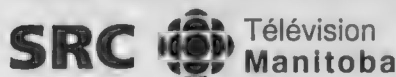





ARBORCARE



Télé-horaire de la semaine du 12 au 18 février 1996



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

6h05 Le livre de la jungle
6h30 Bon matin
9h00 Les chatouilles du matin
9h01 Pacha et les chats
9h15 Iris le gentil professeur
9h30 La maison de Ouimzie
10h00 Tao Tao
10h30 Olives et papayes
11h00 Christiane Charette en direct
12h00 Le midi
12h30 Louvain à la carte
13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
14h30 Les contes d'Avonlea (lundi)
Au nord du 60e (mardi)
La chambre des dames (mercredi)
Le clan (jeudi)
Châteauvallon (vendredi)
15h30 Madame est servie

Lundi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-relais
19h00 Omertà
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
23h25 La météo
23h00 Les couche-tôt
23h30 4 et demi...
0h00 La politique fédérale
1h00 Fin des émissions

Mardi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Océane
16h50 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-relais
19h00 Les héritiers Duval
20h00 Scoop
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h55 La météo
23h00 Country centre-ville
23h30 La facture
0h00 Découverte
0h15 Fin des émissions

Mercredi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 L'Infernale machine du Dr V
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-relais
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Direction: Sud
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h53 La météo
23h00 L'enfer c'est nous autres
23h30 Moi et l'autre...
0h00 Vues d'ici
1h35 Fin des émissions

Jeudi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Les Twist
16h56 0340
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-relais
19h00 Au nord du 60e
20h00 Urgence
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h50 La météo
23h00 L'Écuyer
➤ 23h30 Cinéma: **La porte du ciel.** *Fr.-Can.-Suisse 1993. Drame social. Un homme d'affaires français en voyage en Chine décide spontanément, sans mesurer les risques qu'il court, de venir en aide à deux dissidents.*
1h55 Fin des émissions

Vendredi

16h00 0340
16h01 La ribambelle
16h25 0340
16h30 Sur la piste
16h56 0340
17h00 Fais-moi peur!
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-relais
➤ 19h00 Les grands films: **Fais-moi danser.** *Aust. 1992. Comédie musicale. Un jeune champion de danse audacieux relance sa carrière lorsqu'il trouve la partenaire idéale, une débutante espagnole.*
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point médias
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les nouvelles du sport
22h50 La météo
23h00 Autostop
23h30 Scènes de la vie culturelle
➤ 0h30 Cinéma: **La main droite du diable.** *É.-U. 1988. Drame social. Une agente du FBI est chargée d'infiltrer une communauté du Mid-West américain afin de démasquer les membres d'une organisation d'extrême-droite.*
1h55 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les chatouilles du matin
7h01 Les contes de Pierre Lapin
7h30 Richard Scarry
8h00 Bouledogue Bazar
8h01 Clyde
8h25 Aladdin
8h45 Bouledogue Bazar
9h20 La bande à Dingo
9h45 La bande à Picsou
10h10 Tiny Toons
10h35 Iznogoud
11h00 Génies en herbe
11h30 Autostop
➤ 12h00 Cinéma: **La fracture du myocarde**
14h00 Les pieds dans les plats
14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
15h30 Perfecto
16h00 Branché
16h30 Simplement, la vie
17h00 Le téléjournal
17h20 Raison passion
18h00 Majeurs et vaccinés
18h30 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
21h00 Le téléjournal
21h20 Les nouvelles du sport
22h00 L'accent francophone
➤ 22h50 Télé-sélection: **Talons aiguilles.** *Esp. 1991. Comédie. De retour à Madrid après 15 ans d'absence, une ancienne star de la chanson retrouve sa fille.*
1h10 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les chatouilles du matin
7h01 Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
7h25 L'île aux ours
7h40 Budgie, le petit hélicoptère
7h55 Les chatouilles du matin
8h00 Bouledogue Bazar
8h02 La petite sirène
8h25 Le concours de banjo
8h50 Doug
9h00 Bouledogue Bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 La course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Les immortels de l'humour
20h00 Les beaux dimanches: Ici Bernard Derome
21h00 Les beaux dimanches: La la la Human Steps
22h00 Le téléjournal
22h20 Le point
22h45 Les nouvelles du sport
➤ 23h15 Ciné-club: **Le fantôme de la liberté.** *Fr. 1974. Comédie satirique. Des bourgeois s'indignent devant des cartes postales. Une infirmière s'arrête dans une auberge où elle fait la rencontre de curieux personnages.*
1h00 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Top modèles
9h30 Aimer
10h00 Bon appétit
10h30 La vie à Montréal
10h45 Première ligne
12h30 Les feux de l'amour
13h30 Bibi et Geneviève
14h00 Des jours et des vies
15h00 Claire Lamarche

Lundi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Soif de vivre
18h30 Chasse au trésors
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Astro Jojo
23h26 Fermeture

Mardi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Place Melrose
20h00 Le match de la vie
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Astro Jojo
23h25 Fermeture

Mercredi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Ent' Cadieux
19h30 Je te salue Marie
20h00 2000 avenue de l'Océan
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Astro Jojo
23h28 Fermeture

Jeudi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 Beverly Hills 90210
19h00 Qui vive!
19h30 Les ailes de la mode
20h00 Claire Lamarche
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h57 Vision mondiale
23h57 Fermeture

Vendredi

16h00 Mongrain
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Ciné-Columbo: **Une étrange association.** *Am. 1995. Drame policier. Un mafioso collabore avec un policier futé afin de coincer un éleveur de chevaux qui a tué son frère trop dépensier.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h05 Astro Jojo
23h32 Vision mondiale
0h32 Fermeture

Samedi

5h00 Astro Jojo
5h30 Salut, bonjour!
8h00 Infopublicité
8h30 Bugs Bunny
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Libre-échange
9h45 Vos élus
10h00 Le championnat des quilles
➤ 11h00 Ciné-maximum: **La cage aux poules**
13h30 Championnat du monde de ski alpin
15h30 Vidéo rock détente
16h00 Fleurs et jardins
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 35e anniversaire: Dominique
➤ 18h00 Ciné-extra: **Abysse.** *Am. 1989. Science-fiction. L'équipage d'un sous-marin nucléaire, écrasé au fond de l'océan près d'un gouffre, découvre la présence d'entités étranges.*
➤ 20h30 Ciné-extra: **Le sous-sol de la peur.** *Am. 1991. Drame d'horreur. Un adolescent s'introduit par effraction dans une grande demeure qui recèle des secrets horrifiants.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h58 Astro Jojo
23h28 Infopublicités
1h28 Fermeture

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Vision mondiale
9h00 Bibi et Geneviève
9h30 Finances
10h00 Complètement marteau
10h30 Bon dimanche
12h00 Championnat du monde de ski alpin
14h00 Infopublicité
14h30 Les aliments du Québec
15h30 Automag plus
16h00 Vins et fromages
16h30 Qui vive!
17h00 Le TVA, édition 18 heures
17h30 Fort Boyard
18h30 Drôle de vidéo
➤ 19h00 Le cinéma néon: **Suzie frisettes.** *Am. 1991. Comédie. Un clochard et sa fillette adoptive se gagnent l'affection d'une riche avocate en séjournant chez elle à la suite d'un accident de la circulation.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h18 L'événement
21h39 TVA sports
22h05 Complètement marteau
22h35 Finances
23h05 Vision mondiale
0h05 Astro Jojo
0h35 Infopublicité
2h35 Fermeture

Les Beaux dimanches

Ici Bernard Derome

Émission spéciale qui retrace les 25 ans de carrière de Bernard Derome au Téléjournal de Radio-Canada.

Le dimanche 18 février à 20 h à la SRC

La la la Human Steps: Infante c'est Destroy

Le danseur-chorégraphe Édouard Lock, la danseuse étoile Louise Lecavalier et les autres membres de la troupe nous entraînent dans un monde futuriste où la violence et la tendresse se succèdent à un rythme trépidant, sans avertissement.

Le dimanche 18 février à 21 h à la SRC



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

[illegible] Télématin
7h55 La météo des cinq continents
8h00 Paris lumière
8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi)
Découverte (vendredi)
9h00 7 sur 7 (lundi)
L'événement (mardi)
Sous la couverture (mercredi)
Géopolis (jeudi)
Viva (vendredi)
[illegible] Horizons francophones (mardi)
[illegible] Correspondances (vendredi)
[illegible] Contact (lundi)
L'hebdo (mardi)
Temps présent (mercredi)
Bas les masques (jeudi)
Malamba (vendredi)
11h00 Tell quel (lundi)
Outremers (mardi)
Panorama (mercredi)
Les pays du Québec (vendredi)
11h30 Le journal de France 3
[illegible] Intervalles sur glace (lundi)
Bouillon de culture (mardi)
Lex XIe Victoires de la musique (mercredi)
Savoir plus (jeudi)
Envoyé spécial (vendredi)
[illegible] Évasion (mardi)
Magellan (jeudi)
13h30 En toute liberté (mardi)
Découverte (jeudi)
Fleurs et jardins (vendredi)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 Le grand jeu TV5
14h27 La météo des cinq continents
14h30 La chance aux chansons
Faites vos gammes (vendredi)
15h30 Pyramide

Lundi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h25 Studio Gabriel
17h55 Le grand jeu TV5
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Les XIe Victoires de la musique
20h30 Autant savoir
21h00 Paris lumières
21h27 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h35 Visions d'Amérique
22h50 Le cercle de minuit
0h15 Musicales
1h15 Référence
1h45 Espace francophone
2h15 RFI

Mardi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h25 Studio Gabriel
17h55 Le grand jeu TV5
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Temps présent
19h30 Ça se discute
21h00 Paris lumières
21h27 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h35 Visions d'Amérique
22h50 Le cercle de minuit
0h15 Les XIe Victoires de la musique
2h15 RFI

Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h25 Studio Gabriel
17h55 Le grand jeu TV5
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Bas les masques
21h27 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h35 Visions d'Amérique
22h50 Le cercle de minuit
0h15 Ça se discute
1h45 Magellan
2h15 RFI

Jeudi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 Des chiffres et des lettres
17h25 Studio Gabriel
17h55 Le grand jeu TV5
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Malambra
19h30 Médecins des hommes
21h00 Paris lumières
21h27 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h35 Visions d'Amérique
22h50 Le cercle de minuit
0h15 Viva
1h00 Ah! quels titres
2h00 RFI

Vendredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h25 Revue de presse canadienne
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Gourmandises
17h00 30 millions d'amis
17h25 Studio Gabriel
17h55 Le grand jeu TV5
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Les Francofolies de Montréal
21h00 Paris lumières
21h27 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
21h55 Revue de presse canadienne
22h00 Studio Gabriel
22h35 Visions d'Amérique
22h50 Taratata
0h00 Ça colle et c'est piquant
0h45 Bon week-end
1h15 Les carnets du boulingueur
1h45 Sidamag
2h00 RFI

Samedi

6h30 Découverte
7h00 Génies en herbe
7h30 Luna park
7h55 La météo des cinq continents
8h00 Montagne
8h30 Faites vos gammes
9h30 Fleurs et jardins
10h00 30 millions d'amis
10h30 Magazine olympique
11h00 Rencontres à XV
11h30 Le journal de France 3
12h00 Sport Africa
13h00 Reflets
14h00 Journal télévisé de TV5
14h27 La météo des cinq continents
14h30 Y'a pas match
15h00 Les Francofolies de Montréal
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 7 jours en Afrique
17h00 Thalassa
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Intervilles sur glace
20h30 On aura tout vu!
21h00 Bon week-end
21h27 La météo des cinq continents
21h35 Journal télévisé belge
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Géopolis
23h00 Intérieur nuit
23h45 Sidamag
0h00 Faut pas rêver
2h00 RFI

Dimanche

6h30 Hexagone
6h45 Dites-moi tout
7h00 Rêves d'Afrique
7h30 Espace francophone
7h55 La météo des cinq continents
8h00 L'école des fans
9h00 On aura tout vu!
9h30 Vins et fromages
10h00 Musicales
11h00 *À communiquer*
11h30 Journal de France 3
12h00 Ah! Quels titres
13h00 Contact
14h00 Journal télévisé de TV5
14h27 La météo des cinq continents
14h30 Le monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Visions d'Amérique
16h45 Correspondances
17h00 L'école des fans
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 7 sur 7
19h30 Bouillon de culture
20h30 Évasion
21h00 Tell quel
21h27 La météo des cinq continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Visions d'Amérique
22h15 Savoir plus
23h15 Intervilles sur glace
1h15 Correspondances
1h30 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

4h30 Le monde ce matin
5h00 Marchés internationaux (lundi)
Capital actions (mardi au vendredi)
5h30 Euronews
6h00 Bon matin
8h00 Le monde ce matin (lundi)
Au travail! (mardi au vendredi)
8h30 Raison passion
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi)
Le point (mardi au vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grand reportages

Lundi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully RDI
21h00 Simplement, la vie!
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Scully RDI
1h00 Simplement, la vie!
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Bulletin de santé
5h30 Temps d'affaires
6h00 Montréal cette semaine
6h30 Euronews
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Box office
11h00 Bulletin des jeunes
11h30 Au travail!
12h00 Impact
12h30 Le point final
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Box office
17h30 Montréal en spectacle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Griffe
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully rencontre
21h00 Enjeux
22h00 L'éditon week-end
22h30 La course destination monde
23h00 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Montréal en spectacle
1h00 Impactin
1h30 Québec actualités
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Temps d'affaires

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Trajectoires
6h00 Nations
6h30 Euronews
7h00 RDI week-end
7h30 Second regard
8h00 Accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 Marchés internationaux
10h30 Rédacteurs en chef
11h00 Bulletin des jeunes
11h30 Au travail!
12h00 Entrée des artistes
12h30 Espace libre
13h00 Horizons francophones
13h30 Panorama RDI
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Rédacteur en chef
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 L'accent francophone
17h30 Marchés internationaux
18h00 Le monde ce soir
18h30 Griffe
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully RDI
21h00 Entrée des artistes
21h30 Horizons francophones
22h00 L'éditon week-end
22h30 Espace libre
23h00 Griffe
23h30 Euronews
0h00 L'accent francophone
0h30 Scully RDI
1h00 Panorama
1h30 Impact
2h00 Nations
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Option éducation
4h00 Bulletin de santé

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher), dans le cadre du Festival du Voyageur: ***Vroww*** (Christian LaRoche et Louis St-Cyr) du 9 au 13 février, puis ***Michelle Campagne*** du 14 au 17 février. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Plenty of Horn!*** les 15 et 17 février à 20 h et le 18 février à 14 h. À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.

❖ Dans la série Groundswell de musique nouvelle: ***Patterns*** combine musique et mode vestimentaire. Le 20 février à 20 h au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, Memorial). Info: 943-5770.

❖ L'Opéra du Manitoba présente ***Nosferatu***, les 10, 13 et 16 février à 19 h 30 au théâtre Pantages. Joué et chanté en anglais. Info: 942-7479 ou aux comptoirs TicketMaster, 780-3333.

❖ L'Ensemble MusikBarock présente ***Dances with Rameau*** le 18 février à 20 h à l'église mennonite Bethel (870, Carter). Info: 453-4946.

DANSE

❖ La troupe des Contemporary Dancers présente ***Benches*** le 10 février à 14 h. Au Studio des fondateurs au Ballet royal de Winnipeg (380, Graham). Info:450-0229 ou aux comptoirs TicketMaster, 780-3333.

THÉÂTRE

❖ À l'affiche du Warehouse du Manitoba Theatre Centre: ***Angels in America***, de Tony Kushner, qui se poursuit jusqu'au 10 février. Info: 942-6537.

❖ Le Prairie Theatre Exchange (place Portage) présente ***The League of Nathans*** de Jason Sherman jusqu'au 17 février. Info: 942-5483.

❖ La troupe Fantasy Theatre for Children présente ***Treasure Island*** du 12 au 18 février. Au Deaf Centre Manitoba (285, Pembina). Info: 944-0581.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Esprits de nature***, exposition de sculptures et de peintures par Denis Duguay et Gérald Laroche. Jusqu'au 18 février.

❖ À la galerie de l'Alliance française: ***Heureux Dimanche***, une exposition de photographies, jusqu'au 15 février.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts (300, Memorial): ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; ***André Kertész: A Lifetime of Perception***; et ***A-Dress: States of Being***.

❖ À la galerie 1.1.1. de l'Université du Manitoba: ***All around me... All around you***, exposition d'œuvres récentes de Bernice Vincent. Jusqu'au 1er mars.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) organise: pour la Saint-Valentin, une ***soirée en amoureux ou en famille*** le samedi 10 février de 18 h à 21 h; une journée de ***pêche sur glace*** le 11 février de midi à 16 h. Info: 989-8355.

❖ Le Musée des enfants du Manitoba (45, chemin Forks Market) organise des activités sur le thème ***Hooray, it's freezing outside!*** le 10 février de midi à 19 h 45, le 11 février de midi à 16 h et le 12 février de 10 h 30 à 13 h 30. Info: 956-1888.

❖ Le Musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert) propose le programme ***Lire et découvrir***. À partir d'un sac qui contient un livre et des objets, les familles lisent ensemble une histoire. (Quatre des douze histoires sont en français.) Info: 956-2830.

❖ Le Sentier d'hiver et la Fouche accueillent les familles et les sportifs pour le ***Sno Fun Party***, le 11 février de midi à 16 h. Info: 237-7692.

❖ Le lieu historique national du Lower Fort Garry prépare une ***journée familiale*** pour la Saint-Valentin le dimanche 11 février de 10 h à 16 h. Info: 785-8577.

CINÉMA

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Picture of light*** de Pascal Mettler, du 9 au 15 février. Info: 942-2776.

❖ Le théâtre IMAX (393, Portage) présente les films ***Stormchasers*** et ***Mystery of the Maya***. Info: 956-2400.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



Le Musée des beaux-arts propose une rétrospective de l'œuvre du photographe d'origine hongroise André Kertész, qu'on qualifie de père de la photographie moderne.

DES OFFRES CHAUDES, CHAUDES, CHAUDES POUR L'HIVER.





AU CANADA, LES PLUS CHAUDS RABAIS DE L'HIVER SONT OFFERTS PAR VIA.

40 % DE RABAIS

en classe économique et en voiture-lits, partout où VIA se rend.

Valable jusqu'au 14 mai 1996. Rabais supplémentaire de 10 % pour les aînés, les étudiants et les jeunes. Achat à l'avance nécessaire. Les sièges sont limités. D'autres conditions s'appliquent. Pour les détails, appelez votre agence de voyages ou VIA Rail™.



VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

MC Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc MD Marque deposee de VIA Rail Canada Inc

Soleil d'hiver au Hilton.

Dans tous les hôtels Hilton au Canada et jusqu'au 30 avril 1996, vous pouvez profiter de la chaleur de nos hôtels avec nos tarifs «Soleil d'hiver».

CAN $	En semaine (du lundi au jeudi)	Le week-end (du ven. au dim.)		En semaine (du lundi au jeudi)	Le week-end (du ven. au dim.)
Edmonton Hilton	89 $	79 $	Saint John (N.-B.) Hilton	97 $	72 $
Montréal Aéroport Hilton	112 $	112 $	Toronto Airport Hilton	99 $	99 $
Montréal Bonaventure Hilton	119 $	105 $	Toronto Hilton	115 $	115 $
Québec Hilton	85 $	79 $	Windsor Hilton	105 $	115 $

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages ou composez le 1 800 HILTONS (445-8667).

HILTON

pas aux groupes, ni aux congrès et ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion.



LE GÎTE ET LE COUVERT, OFFERTS D'UN OCÉAN À L'AUTRE.

Il est facile de se délasser avec les tarifs SureSaver de ITT Sheraton.

Appelez votre agent de voyages ou ITT Sheraton au

800 325-3535



ITT Sheraton CANADA

• Halifax • Fredericton • Aylmer • Montréal • Laval • Hamilton • Niagara Falls (2) • Ottawa • Sudbury • Toronto (5) • Saskatoon • Calgary • Winnipeg • Surrey • Whistler •

SOYEZ À VOTRE BEST PARTOUT DANS LE MONDE

BEST WESTERN

BestRates

Le programme *BestRates* vous offre les meilleurs tarifs dans plus de 125 hôtels Best Western partout au Canada. Profitez des tarifs *BestRates* dès aujourd'hui en composant le 1 800 528-1234.

Chacun des Best Western est autonome et exploité de façon indépendante.





Programme GREAT RATES℠ de Holiday Inn®.

Rien de mieux pour votre "escapade" que de séjourner dans un hôtel Holiday Inn® du Canada. Séjourner parmi nous vous permet des économies substantielles. Non seulement nous offrons des GREAT RATES℠, mais les enfants de moins de 19 ans logent toujours gratuitement dans la chambre de leurs parents.* Dépêchez-vous, les GREAT RATES s'en vont rapidement, le nombre de chambres étant limité. Appelez immédiatement pour vos réservations.**

L'HÔTEL OFFICIEL DU PLAISIR EN FAMILLE









COMPOSEZ LE 1-800-HOLIDAY OU APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

*Une surcharge pour les lits pliants s'applique. **Nombre limité de chambres. Réservations sujettes à la disponibilité (un maximum de 10% du nombre total de chambres est alloué à ce programme, le pourcentage exact étant variable d'un hôtel à l'autre). Le tarif est par chambre, par nuit, en occupation simple ou double. La liste d'hôtels participants est exacte au moment de cette publication mais pourrait varier. Certaines dates ne sont pas disponibles. Non disponible pour les groupes de 10 chambres ou plus, ou en combinaison avec toute autre offre spéciale ou tout rabais. ™AIR MILES International Holdings N.V. utilisateur autorisé Loyalty Management Group Canada Inc. et Holiday Inn Worldwide. 1996, Holiday Inns, Inc. Tous droits réservés. ®Registered Trademark/Marque déposée. SM-Service Mark/Marque de Service. S96-WGT-PIE/W



Appelez le 1-800-578-7878 pour réserver.

TARIFS FORMIDABLES À COMPTER DE **52 $ - 65 $**

Profitez de votre 11e nuit gratuite* et d'autres avantages exceptionnels grâce à notre programme « Récompenses et privilèges ». De plus : café et thé frais dans votre chambre, un journal gratuit dans le hall d'entrée et, naturellement, des chambres confortables à ces tarifs avantageux. Appelez dès aujourd'hui pour réserver



VOUS SEREZ SATISFAIT

TORONTO À SON MEILLEUR.
LES FORFAITS EXTRA. THÉÂTRE, ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, HÉBERGEMENT ET PLUS ENCORE.
Pour obtenir gratuitement votre brochure, composez le 1 800 363-1990

LA **MEILLEURE FAÇON** DE S'Y RENDRE.
AIR CANADA. PLUSIEURS CENTAINES DE VOLS POUR TORONTO À PARTIR DE 68 VILLES AU CANADA.

Pour plus de renseignements, téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada.



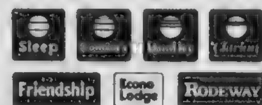


AIR CANADA
BIENVENUE DANS NOTRE MONDE

LE CHEMIN LE PLUS COURT DE A À ZZZZZZZZ

Avec plus de 200 établissements bien situés partout au pays, tous les chemins mènent à la plus grande chaîne hôtelière du Canada! Partout où vous irez d'un océan à l'autre, vous êtes assuré de trouver un établissement Choice propre et confortable, à un prix dont vous rêviez.

Depuis les établissements économiques et amicaux jusqu'aux hôtels de luxe avec service complet, les sept bannières distinctes offrent vraiment *«quelque chose pour tout le monde, pratiquement partout»*.
Économisez cet hiver en téléphonant et en demandant de l'A à Z.
Pour vos réservations, téléphonez sans frais au **1-800-267-3837**







L'hiver est à nos portes. Et vous voilà obsédé par l'idée de vous évader jusqu'à l'été. Pas de panique. Voici des offres qui vous feront changer d'idée. Cet hiver, partez en excursion en motoneige ou en ski de fond sur les sentiers les plus pittoresques au monde. Redécouvrez les plaisirs du ski alpin. Ou encore, évadez-vous quelques jours à la campagne. Et bien entendu, les villes, avec boutiques, restaurants et spectacles, et les nombreux festivals d'hiver, ne sont jamais bien loin. En fait, même en hiver, vous verrez que le Canada ne vous laissera pas froid. Appelez votre agent de voyages pour plus de détails.



CANADA
Un pays à redécouvrir.

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 5 février)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	19	3	0	38
Niverville	11	10	1	23
Pine Falls	11	11	0	22
Saint-Jean	10	9	1	21
Steinbach	9	9	2	20
La Broquerie	8	12	0	16
Sainte-Anne	4	18	0	8

Compteurs	B	P	Pts
T. Kemball, P. Kings	25	37	62
T. Thomas, P. Kings	21	31	52
D. Naaykens, N. Stars	12	37	49
Ron Meilleur, Clippers	13	30	43
R. Desautels, N. Stars	11	31	42
L. Skoleski, Clippers	25	13	38
P. Barnard, P. Kings	15	23	38
J. Beauchemin, N. Stars	18	19	37
M. Gottfried, N. Stars	22	15	37
R. Rioux, Royals	15	22	37

Les matchs à venir
Le vendredi 9 février
Pine Falls se rend à Île-des Chênes.
La Broquerie se rend à Saint-Jean.
Le samedi 10 février
La Broquerie se rend à Steinbach.
Le dimanche 11 février
Pine Falls se rend à Steinbach.
Sainte-Anne se rend à Saint-Jean.

Ligue de ringuette, Eastman
(classement au 5 février)

NOVICE B	G	P	N	Pts
Steinbach	11	0	1	23
Pineview	10	1	1	21
Lorette	6	6	0	12
Lac du Bonnet	2	9	1	5
Sainte-Anne	0	11	1	1

PETITES B	G	P	N	Pts
Niv./Ste-Agathe 1	9	2	1	19
Landmark	8	3	1	17
Sainte-Anne	8	1	0	16
Pineview	7	2	1	15
Steinbach 2	5	5	0	10
Lac du Bonnet	2	5	1	5
Steinbach 1	2	9	0	4
Mitchell	2	7	0	4
Niv./Ste-Agathe 2	[illegible]	8	0	0

TWEENS A	G	P	N	Pts
Pineview	[illegible]	2	0	6
Steinbach	[illegible]	2	0	6
Lorette	2	4	0	4

TWEENS B	G	P	N	Pts
Mitchell	12	0	0	24
Sainte-Anne	6	6	0	12
Niv.-Ste-Agathe	5	6	1	11
Landmark	3	7	2	8
Lac du Bonnet	2	9	1	5

J. BELLES B	G	P	N	Pts
Steinbach	6	0	0	12
Lac du Bonnet	1	4	0	2
Landmark	1	4	0	2

BELLES B	G	P	N	Pts
Grunthal	5	2	0	10
Pineview	5	2	0	10
Lorette	1	7	0	2

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 5 février)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	14	7	1	29
La Broquerie	14	7	0	28
Niverville	12	6	2	26
Mitchell	13	8	0	26
Steinbach	10	10	0	20
Landmark	9	10	2	20
Grunthal	7	12	0	14
Saint-Pierre	1	20	1	3

Compteurs	B	P	Pts
B. Plett, Blues	25	36	61
G. Schroeder, Mohawks	29	31	60
C. Hebel, Habs	28	27	55
T. Lodewyks, Clippers	24	28	52
D. Carrière, Elks	20	27	47
M. Gagnon, Huskies	11	34	45
M. Normandeau, Habs	19	26	45
P. Gauthier, Habs	25	19	44
A. Bowcott, Red Wings	19	22	41
R. Maslanka, Habs	16	24	40

Les matchs à venir
Le samedi 10 février
Steinbach se rend à Mitchell.
Le dimanche 11 février
Grunthal se rend à Niverville.
Landmark se rend à Île-des-Chênes.

SPORT

Michelle Nadeau est derrière le banc des Habs

Celle qui soigne les bobos des joueurs

Les joueurs des Habs de La Broquerie peuvent dormir en paix. Depuis trois ans, ils peuvent se faire tous les bobos qu'ils veulent, se couper, s'étirer des muscles, saigner du nez ou se tordre un pied: ils ont sur place une soigneus qui peut parer à presque toutes les blessures légères.


Michelle Nadeau de La Broquerie: «Quand j'avais 13 ans,j'étais déjà une partisane des Habs!»

photo: Sylviane Lanthier

Cette soigneuse, c'est Michelle Nadeau. Diplômée en éducation physique de l'Université de Manitoba, Michelle a aussi suivi une formation d'un an en thérapie sportive (athletic therapy) à l'Université de l'Alberta.

«C'est le seul endroit au Canada où on donne cette formation, dit-elle. On est formé pour être sur place au moment où les athlètes se blessent.» Formée en premiers soins et en réanimation cardio-vasculaire, Michelle Nadeau a également appris à «préparer les athlètes blessés en vue de l'arrivée des ambulanciers, et à savoir quels renseignements il faut donner aux ambulanciers quand ils arrivent.

«Nous autres, on est juste sur la scène. On n'est pas des médecins, on ne peut pas faire de diagnostics. On peut juste soupçonner ce qui arrive.»

Pour compléter cetteformation, Michelle Nadeau doit faire 600 heures de travail bénévole dans une clinique de physiothérapie, et 600 autres heures auprès d'équipes sportives. Ce qui n'est pas facile à réaliser quand on vit à La Broquerie. «J'ai demandé un superviseur, mais personne ne veut venir ici! Alors toutes les heures que je fais avec les Habs ne comptent pas. Mais ça ne fait rien parce que j'aime ça.»

Une fois ces stages pratiques terminés, elle pourrait se rendre à Ottawa et rédiger un examen, mais elle n'en est pas encore là. «Quand j'ai fait mon bac en éducation physique, j'ai fait ça pour moi plus que pour en faire une carrière, avoue-t-elle. J'aimais le sport! Après, j'aurais pu étudier en éducation, mais quand j'ai su que le programme de thérapie sportive était offert en Alberta, j'y suis allée.» Pourtant, ses professeurs ne l'avaient pas encouragée: ce n'est pas un domaine facile pour les femmes, l'avait-on prévenue.

Dans la Ligue Hanover-Taché, elle est la seule soigneuse. Entourée d'hommes, elle affirme cependant ne pas se sentir en minorité. «Ça ne me dérange pas et ça ne les dérange pas», dit-elle en parlant des joueurs des Habs.

Le jour, Michelle Nadeau travaille dans la ferme des Vielfaure où elle prend soin des truies gestantes. Elle a aussi travaillé un an dans un centre de conditionnement physique dont la clientèle était surtout composée de femmes. «On faisait passer un test à chaque cliente pour évaluer sa forme physique, après on lui demandait quels étaient ses buts et on lui faisait un programme. Puis on l'emmenait dans la salle et on lui montrait le fonctionnement des appareils.»

Michelle Nadeau aimait bien le contact avec le public mais le travail lui-même s'est vite révélé monotone. Elle préfère être au cœur de l'action, sur le banc des Habs à surveiller les joueurs qui évoluent sur la glace. «Ce n'est pas le jeu qu'on regarde, explique-t-elle. C'est les joueurs. Comment ils se déplacent, quels mouvements ils font. Comme ça, s'ils se blessent, on sait comment c'est arrivé. Alors parfois, quand les Habs marquent un but, je dois demander qui a compté!»

Elle a aussi fait le même genre de travail auprès d'une équipe de football du secondaire, en Alberta. «Le football est le sport où on se blesse le plus, dit-elle. C'est un sport dangereux. Les jeunes se faisaient beaucoup de blessures.» Elle devait surveiller en particulier les risques de commotion cérébrale.

«Il faut toujours dire aux joueurs qu'ils doivent consulter un médecin», dit-elle. Parfois, avant de donner au joueur la permission de retourner au jeu, le soigneur lui demande d'exécuter des mouvements analogues à ceux qu'il ferait en jouant, pour s'assurer qu'il en est vraiment capable. Il est arrivé à Michelle Nadeau de référer des joueurs de football à un professionnel. Les sportifs ne pouvaient retourner au jeu que s'ils revenaient avec un billet du médecin certifiant que tout allait bien!

Pour devenir un bon soigneur, il faut pouvoir s'exercer, travailler dans différents contextes et auprès d'athlètes qui pratiquent une variété de sports. Comme pour d'autres disciplines, c'est la pratique qui fait le bon soigneur!

Michelle Nadeau aimerait trouver un emploi en ville, à temps partiel, qui lui laisserait la possibilité de compléter sa formation pratique. Elle aimerait bien pouvoir le faire à la clinique spécialisée Panam, où sont réunis médecins et physiothérapeutes. Un environnement idéal pour qui aime soigner les bobos de athlètes!

Sylviane LANTHIER

Aux épreuves manitobaines de biathlon

Les francophones à l'honneur

Plusieurs francophones se sont placés parmi les premiers lors des épreuves provinciales de biathlon à Falcon Lake les 3 et 4 février, les dernières épreuves avant la tenue du championnat provincial en mars prochain.

Pour les moins de 10 ans, Émilie Desgagné s'est rendue en 3e place pour la course individuelle et en 2e place pour le sprint.

Dans la catégorie des 14 à 16 ans, Christel-Andrée Leclair est arrivée 3e dans la course individuelle et dans le sprint. D'ailleurs, Christel-Andrée et deux jeunes femmes de la même catégorie ont été sélectionnées selon les critères nationaux pour participer au championnat national à Val-Cartier au Québec du 14 au 18 février.

Sa sœur Mélanie-France, dans la catégorie des 17 à 19 ans, s'est placée 1re pour la course individuelle et pour le sprint.



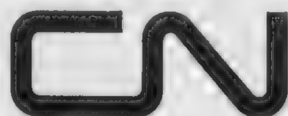
Archives La Liberté

Mélanie-France Leclair (à gauche) et Christel-Andrée.

Quand aux adultes, Bernard Desgagné a décroché la 1re place dans la course individuelle et la 2e place pour le sprint. Johanne Lacroix s'est placée 1re pour la course individuelle et 2e pour le sprint.

Il existe neuf clubs de biathlon au Manitoba. L'Association manitobaine du biathlon compte 300 membres, dont environ 60 athlètes réguliers, les autres étant des bénévoles, parents et entraîneurs.

Karine BEAUDETTE



PRÉAVIS D'APPEL D'OFFRES

Les Chemins de fer nationaux du Canada prévoient lancer au début de 1996 des appels d'offres pour la réalisation des 5 projets suivants :

- **Modernisation du poste de ravitaillement en carburant du triage Bissell à Edmonton (Alberta)**
- **Modernisation du poste de ravitaillement en carburant du triage Thornton à Surrey (C.-B.)**
- **Modernisation du poste de ravitaillement en carburant du triage Chappell à Saskatoon (Sask.)**
- **Installation de traitement d'eau du triage Walker à Edmonton (Alberta)**
- **Installation de lavage des locomotives au triage Thornton à Surrey (C.-B.)**

L'objet de ce préavis, publié avant la sortie du dossier d'appel d'offres, est de permettre aux entreprises intéressées de présenter une **demande de participation à l'appel d'offres** restreint qui sera lancé pour le projet de leur choix.

Les renseignements seront remis aux entreprises intéressées et leurs demandes de participation seront reçues à partir du jeudi 1er février 1996 au bureau de l'agente de l'Ingénierie – Contrats, situé au 16e étage de l'immeuble CN, 10004, 104 Avenue à Edmonton (Alberta), tél. (403) 421-6382, ou numéro sans frais 1-800-896-7977.

Les plans, les cahiers des charges et les autres pièces des marchés NE SERONT PAS disponibles avant le LANCEMENT VÉRITABLE de l'appel d'offres. Le CN se dégage de toute responsabilité pour le cas où il déciderait d'opérer des modifications ou des suppressions dans le programme de travaux annoncé.

Les candidats sont avisés qu'ils seront tenus d'assister sur les lieux à une réunion préparatoire dont le jour et l'heure seront indiqués dans le cahier des charges.

Le premier dossier d'appel d'offres sera en principe disponible vers la deuxième semaine de février.

R.B. Boyd
Premier vice-président
CN Ouest
Edmonton (Alberta)



Gens d'ici

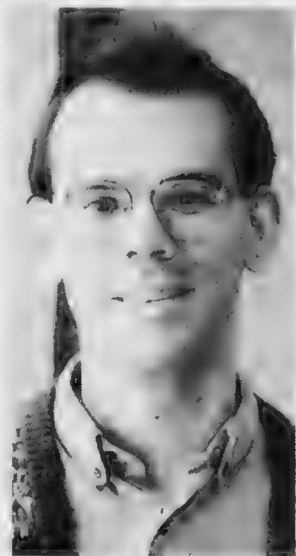
Qui appeler à l'aide?

«Quand les gens nous appellent, ce n'est pas nécessairement pour nous dire qu'on fait une bonne job», lance Donald Goulet, nouvel adjoint administratif du conseiller de Saint-Boniface à la Ville de Winnipeg, Daniel Vandal.

En poste depuis le début décembre 1995, ce natif de Saint-Malo avoue avoir toujours eu un penchant pour la politique. «Ce travail me donne l'occasion d'acquérir de l'expérience en politique et c'est stimulant parce que les gens ne téléphonent jamais pour la même chose», affirme Donald Goulet.

D'égouts bloqués aux chiens qui aboient en passant par le déneigement des trottoirs, Donald Goulet reçoit entre 30 et 40 appels par jour des citoyens de Saint-Boniface. «Dernièrement, avec la question des pompiers de la ville, on a eu un record de 125 appels», souligne-t-il.

C'est lui qui met les plaignants en contact avec les différents départements de la ville pour tenter de régler le problème. Si un camion de déneigement, par exemple, bloque l'entrée de garage d'un citoyen, Donald Goulet avise le département pour voir s'il y a eu négligence. Mais, attention, fait-il remarquer, «si le problème ne fait pas partie de la description de tâches des déneigeurs, alors on ne peut rien faire».



Donald Goulet.

«Il y a une vieille conception qui veut que quand on a un problème, on appelle son conseiller pour qu'il fasse des pressions pour régler le problème», indique-t-il. Mais, précise l'homme de 31 ans, le conseiller n'utilise pas indûment son influence politique, il ne fait qu'informer les départements concernés.

Avant d'entrer au service de la Ville, sa spécialisation en histoire de l'Université du Manitoba l'a amené à travailler comme adjoint archiviste chez les Sœurs Grises et à organiser une exposition sur l'histoire de Saint-Boniface pour le compte de la Société historique de Saint-Boniface. «J'ai un peu suivi les pas de mon frère aîné. Il avait fait histoire aussi, et ça semblait intéressant, lance Donald Goulet. C'est fascinant de connaître l'histoire, précise-t-il, mais il n'y a pas tellement d'emploi pour les professeurs de nos jours.»

Anie CLOUTIER

SOCIÉTÉ

Yvette Chaput et Ricardo Chinchilla Jiménez

Après les séparations, les retrouvailles!

Cupidon attend, tapi dans un coin, et au moment où on s'y attend le moins, il tire et atteint sa victime. Yvette Chaput a reçu une telle flèche à un endroit inattendu: au Costa Rica, lors d'un échange avec Jeunesse Canada Monde (JCM) en 1992, où elle a rencontré son fiancé, Ricardo Chinchilla Jiménez.



photo: Karine Beaudette

Yvette Chaput et Ricardo Chinchilla Jiménez se marient en mars.

«Quand on est arrivés, mon homologue de JCM et moi, à San Isidro au Costa Rica, il n'y avait pas de famille pour nous accueillir, raconte Yvette, originaire de Sainte-Anne. La Coopérative d'épargne et de crédit pour laquelle on travaillait s'est chargée de nous trouver une famille et on est allés chez Ofelia Jiménez, la tante de Richi.

«J'ai d'abord rencontré ses parents, puis sa sœur Adriana. Ils m'ont invitée pour aller à la plage avec eux, voir l'océan Pacifique. Ils sont passés me chercher à 5 h du matin. Quand je suis montée en arrière dans le camion, Adriana était là avec un gars que je ne connaissais pas.

«Je pensais qu'il était un "hitchhiker"; il avait eu un accident de bicyclette et avait l'air tout magané. Il y avait de quoi avoir peur! Je ne comprenais pas bien l'espagnol mais au cours de la journée, j'ai compris que c'était le frère d'Adriana. On a commencé à se parler. C'était la première personne avec qui j'avais une vraie conversation.

«On a parlé des différences entre nos pays et nos cultures. J'ai senti que Richi et moi, on pourrait développer une amitié profonde, qu'il pourrait devenir mon meilleur ami au Costa Rica. Le langage était un obstacle. Des fois, on commençait une conversation puis il fallait s'arrêter. On ne se comprenait pas!»

Richi continue: «J'allais souvent chez ma tante avec mes parents. Yvette comprenait de plus en plus d'espagnol. Quand deux personnes viennent du même endroit, c'est comme si elles se connaissent un peu déjà, mais quand on vient de deux pays différents, ça donne beaucoup à se dire!»

«Le père de Richi m'avait dit, au début de mon séjour là-bas, "Attends que tu connaisses mes fils!", se souvient Yvette. Au début, j'avais des réticences, mais ça n'a pas pris beaucoup de temps pour que je change d'idée! Richi m'a invitée à aller à une plage avec des amis. Après une danse, on est revenus vers le camion et on s'est embrassés.»

Selon la version de Richi, c'est Yvette qui a pris l'initiative, mais d'une façon ou d'une autre, l'amitié a pris une tournure amoureuse! Richi allait chez sa tante tous les jours (sans ses parents!) pour voir sa dulcinée. Il leur restait environ deux mois ensemble avant qu'Yvette revienne au Canada.

«On s'est dit au revoir sans larmes ou rien. On n'avait pas fait de conclusion ou de plans pour se revoir. En revenant au Canada, je n'avais aucune idée de ce qui allait se passer. On a commencé à s'écrire, chaque semaine. On se parlait au téléphone une fois par mois.

«Ensuite, je suis allée au Costa Rica pour une dizaine de jours, pour voir si je voudrais retourner plus longtemps. Pour le pays, la langue, des études possiblement, mais aussi pour Richi. Ça dépendait de lui. Après la semaine, j'ai décidé de retourner.»

En décembre 1993, Yvette est arrivée au Costa Rica pour y passer une année complète. «C'est au cours de cette année-là qu'on s'est rendus compte qu'on allait probablement se marier, remarque Richi. Même dans nos lettres, on ne parlait pas de plans à long terme. On se racontait nos vies, tout simplement. Mais là, il y avait une décision à prendre.

«Yvette m'a dit qu'elle se marierait seulement si je venais au Canada rencontrer sa famille.» Yvette explique: «Je me disais qu'il fallait qu'il connaisse ma réalité et ma vie au Canada pour me connaître à fond. Il n'y a pas eu de soir où on s'est demandé en mariage l'un l'autre. Ce n'était pas romantique dans ce sens-là. Peut-être que c'est à cause de notre situation: avec deux pays et deux cultures, il faut planifier.»

En décembre 1994, Yvette et Richi reviennent au Canada ensemble. Plus d'un an plus tard, ils s'apprêtent à retourner à San Isidro pour se marier le 30 mars 1996. Malheureusement, cette jolie histoire ne se termine pas sur une note très heureuse.

Puisque Richi n'a pas le statut d'immigrant, il doit rester au Costa Rica. de cette façon, Yvette a plus de chances d'obtenir, à partir du Canada, une citoyenneté canadienne par "sponsorship" pour son mari. «Ça va prendre un minimum de six mois pour que le gouvernement étudie la demande», précise Yvette.

Richi a hâte de retrouver sa famille et son pays, tout comme Yvette, mais c'est avec des sentiments ambigus que le jeune couple voit s'approcher la date du mariage. Mais les retrouvailles d'ensuite seront d'autant plus heureuses puisqu'elles signifieront la fin des séparations et des longues attentes!

Karine BEAUDETTE



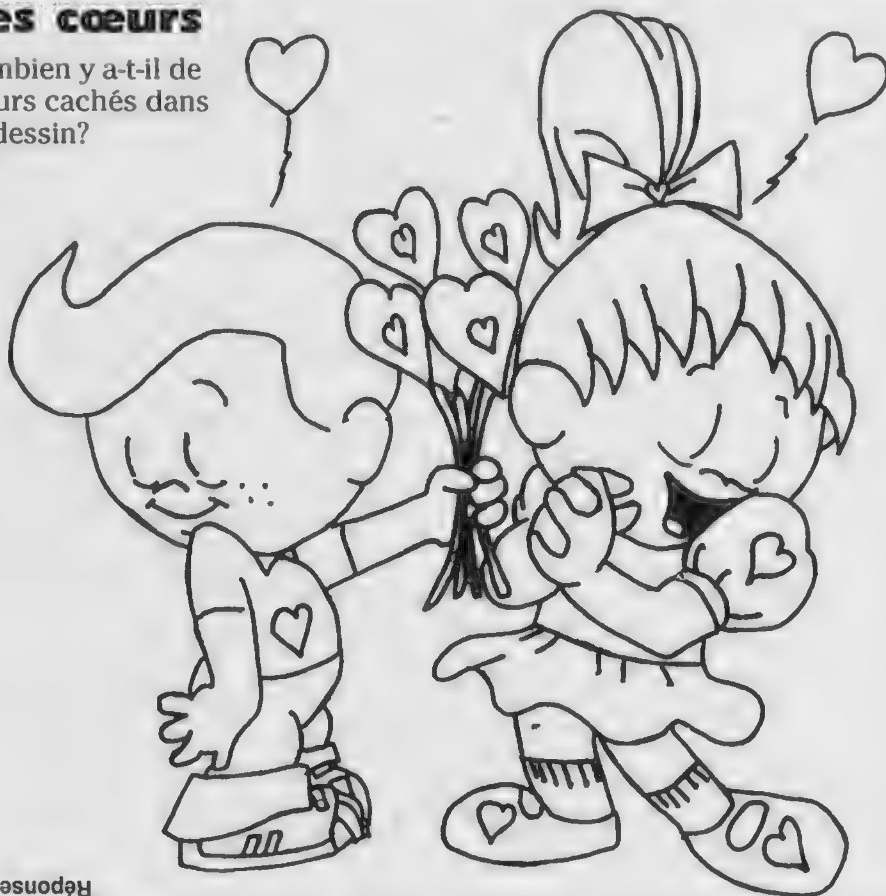
Bonjour!

Je me prépare pour la Saint-Valentin, et toi? Je veux donner un valentin à tous ceux que j'aime, aux membres de ma famille et à mes amis. Je vais les fabriquer moi-même, avec du papier et des bulles de savon! Tu veux que je te montre comment faire? Cette semaine, je te propose ce bricolage et des jeux. Amuse-toi!



Les cœurs

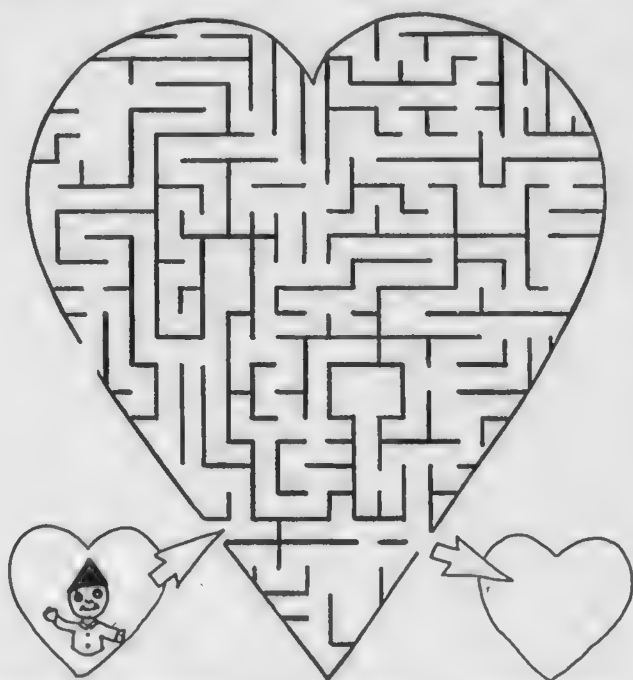
Combien y a-t-il de cœurs cachés dans ce dessin?



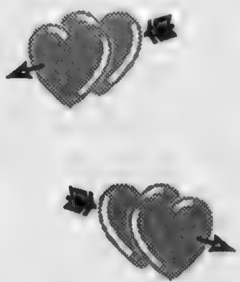
Réponse: 15.

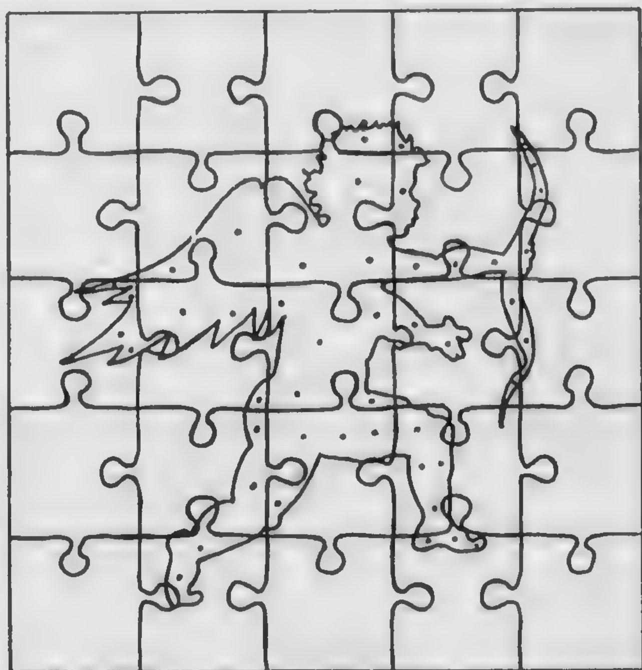
Le labyrinthe

J'aimerais te donner un valentin, mais je dois traverser tout ce labyrinthe sans me perdre. Veux-tu m'aider? Dessine-toi dans le cadre, à l'arrivée.

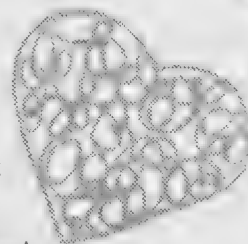


Si tu colories en rouge les formes marquées d'un point, tu découvriras un dessin mystérieux!





Le Valentin moussu



1. Découpe dans du papier une carte en forme de cœur. Ce sera ton valentin.
2. Mélange dans un petit verre une cuillerée de savon liquide, trois cuillerées d'eau et huit gouttes de colorant alimentaire.
3. À l'aide d'une paille, souffle dans le mélange. Les bulles doivent déborder du verre jusqu'à l'entourer complètement.
4. Dépose ton valentin de papier sur les bulles et laisse sécher. Les bulles dessineront de belles formes rondes sur ton valentin, de la couleur du colorant alimentaire.

Tu peux ensuite écrire un message sur ton valentin et le donner à qui tu veux. Tu peux préparer de cette façon plusieurs valentins et varier la couleur des bulles.

C'est un bricolage très amusant... mais attention, ne mets pas des bulles partout dans la maison!

Gagnant de la semaine:

Bravo à Sylvia Massinon, de Haywood, qui a 4 ans. Sylvia a gagné un livre d'histoires et de jeux en participant à mon concours de la semaine.

Tu aimerais participer toi aussi? C'est facile! Fais le jeu du labyrinthe et envoie-le moi avant le lundi 19 févier, au Club Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4. N'oublie pas d'écrire ton nom, ton âge et ton adresse.

Deviens un voyageur de l'avenir!

Le Festival du Voyageur arrive à grands pas et avec ce festival, nous revivons chaque année l'époque où les voyageurs parcouraient les rivières et les bois à la recherche de peaux d'animaux. Ils voyageaient en canot et vivaient en plein air.

De nos jours, nous avons toutes sortes d'appareils pour nous faciliter la vie: les autos et le téléphone par exemple.

Quels appareils inventerons-nous dans l'avenir? Tente d'imaginer comment un voyageur ou une voyageuse de l'avenir serait habillé, comment il ou elle voyagerait et participe à mon concours d'hiver!

Bon de participation concours du voyageur

Nom: ______________________

Adresse (ville ou village) et code postal: ______________________

N° de téléphone: __________ Âge: ____

École: ______________________

Classe: __________

Voici comment:

- Si tu as 7 ans et moins, dessine un voyageur ou une voyageuse de l'avenir et fais-moi parvenir ton dessin.
- Si tu as plus de 7 ans, accompagne ton dessin d'une petite description écrite ou d'une petite histoire.

Ta participation au concours doit me parvenir **au plus tard le 16 février.**

Voici mon adresse: Club Bicolo C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

Recette

Pâtes à la grecque avec pois chiches et feta

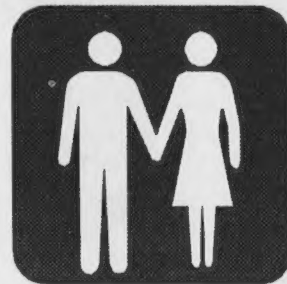
1 paquet (500 g) de fusilli
1/3 tasse (75 mL) d'huile d'olive
1 oignon tranché mince
3 gousses d'ail émincées
1 paquet de feuilles de cardon ou d'épinards hachées
1/3 tasse (75 mL) de jus de citron
1 c. à thé (5 mL) de zeste de citron
2 c. à thé (10 mL) de feuilles d'origan frais haché
1 1/2 tasse (375 mL) de pois chiches cuits ou en boîte
1/4 tasse (50 mL) d'olives Kalamata tranchées
sel et poivre
fromage feta émietté

- Cuire les fusillis selon les indications de l'emballage.
- Dans une poêle, chauffer l'huile; y faire revenir l'oignon et l'ail jusqu'à ce qu'ils soient tendres.
- Ajouter les feuilles de cardon et cuire 5 à 7 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient ramollies.
- Ajouter en remuant le jus de citron, le zeste de citron, l'origan, les pois chiches et les olives puis bien réchauffer.
- Mélanger les fusillis et la préparation aux feuilles de cardon.
- Saler et poivrer au goût.
- Garnir de fromage feta et servir.

Donne: 4 à 6 portions

LE SAVIEZ-VOUS?

Vive les différences!



Questions

1. Pourquoi les femmes pleurent-elles plus que les hommes?
2. Pourquoi les femmes ont-elles des voix plus aiguës que les hommes?
3. Pourquoi porte-t-on l'alliance au quatrième doigt de la main?
4. Pourquoi juste après le mariage vient la lune de miel?
5. Pourquoi les vélos de femmes n'ont-ils pas de barre au milieu?

Réponses

1. Selon les statistiques, les femmes pleurent en moyenne quatre fois plus que les hommes. Pourquoi ces débordements lacrymaux? Parce que les femmes possèdent une hormone particulière, la prolactine, en plus grande quantité que les hommes. Jusqu'à 12 ans, les petites filles ne pleurent pas davantage que les petits garçons. Après la puberté, les filles sécrètent jusqu'à 60 % plus de prolactine que les garçons et doivent éliminer cette substance chimique de leur organisme.
2. La fréquence d'un son, autrement dit sa hauteur, est proportionnelle à la taille de l'élément qui vibre. Schématiquement, plus cet élément est gros, ou long, plus le son sera grave. Plus il est petit, ou court, plus le son émis sera aigu. Il en va de même pour tous les corps. Y compris le corps humain. La voix des femmes est plus aiguë à cause de la taille de leurs cordes vocales. Les hommes ont des cordes vocales d'environ 18 millimètres de long, contre seulement 10 pour celles des femmes.
3. Le quatrième doigt s'appelle l'annulaire, c'est parce qu'on lui enfile l'alliance. Mais pourquoi ce doigt-là? Sous l'Antiquité, du temps d'Hippocrate, les médecins grecs considéraient que le quatrième doigt était directement relié au cœur, à cause du tracé des veines qui l'entouraient (et qui l'entourent toujours d'ailleurs). Quatre siècles plus tard, quand les premiers chrétiens célébraient leurs cérémonies de mariage, la bénédiction se faisait au nom de la Sainte Trinité. Ils la symbolisaient par les trois doigts les plus longs de la main. «Au nom du Père» correspondait à l'index, «du Fils» au majeur, «et du Saint Esprit» à l'annulaire.
4. La lune de miel est une expression d'origine scandinave. Lorsqu'un homme d'une communauté nordique désirait fonder un foyer, il capturait son épouse dans le village voisin. Puis il lui fallait la cacher pendant un certain temps. Ses amis le protégeaient et seul le garçon d'honneur connaissait ses déplacements. Ainsi va la légende qui a donné naissance à la coutume de la lune de miel.

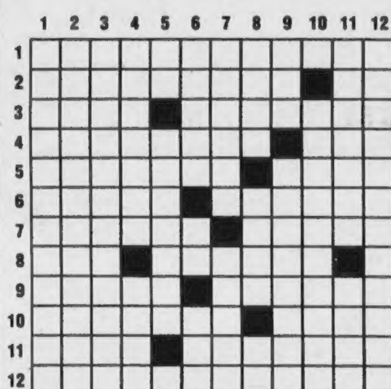
   Il existe une autre explication, plus terre à terre. Le cycle lunaire, qui dure un peu moins d'un mois, s'apparente au cycle menstruel féminin. Autrement dit, l'intervalle théorique entre deux règles. Pour le nouveau couple, la lune de miel symbolise la première période de fécondité.
5. Tout simplement parce que les créateurs du vélo furent de galants hommes. La bicyclette sous sa forme actuelle a été inventée en 1880. C'est l'Anglais Starley qui eut l'idée de la roue arrière motrice grâce à une chaîne. En cette fin de XIXe siècle, les femmes portaient des jupes et des robes. Et les hommes n'ont pas voulu que leurs épouses dévoilent jupons, jarretières et culotte en soulevant la jambe pour la passer par-dessus la barre.

Compilé par Karine BEAUDETTE

Source: Le livre des pourquoi de Philippe Vandel, 1993

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 11



HORIZONTALEMENT

1. Matériau formé de lamelles de bois assemblées par collage.
2. Corps des amiraux. – Personnel.
3. Dans l'Isère. – Qui a deux ailes.
4. D'une élite. – Jamais.
5. Bordée d'un ruban étroit. – Surveillance destinée à éviter d'être pris.
6. Mettre en possession d'un lot. – Ranger en lieu sûr.
7. Prénom masculin. – Rendu moins honorable.
8. Flan breton aux raisins secs. – Effigie d'un mort à l'état de cadavre nu.
9. Inflammation de l'oreille. – Nom propre de famille québécoise.
10. Mouettes à tête noire. – Enchaîner.
11. Dégénérescence des villosités du placenta. – Enfreindra.
12. Pourvoiras de semmences.

VERTICALEMENT

1. En forme de lamelle.
2. Action de changer en mieux.
3. Relatifs au ministre.
4. Dans le Bas-Rhin. – Détruite.
5. Personnel. – Définitifs, immuables.
6. Caprice extravagant. – Infinitif. – Prénom féminin.
7. Allongés. – Endommagé par le feu.
8. Bolet d'une variété comestible. – Volcan sicilien. – Adverbe.
9. Glucide. – Fait entendre un petit crépitement.
10. Se dit d'un père adoptif.
11. Relatif à Linné. – Déesse grecque du Mariage.
12. Galvaniseras.

RÉPONSES DU N° 10

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	V	E	R	G	O	N	D	A	G	E
2	E	N	A	M	O	U	R	E	■	M	O	T
3	P	R	I	M	A	I	■	O	M	E	R	■
4	R	E	N	O	N	■	E	M	E	R	G	E
5	E	N	■	U	N	I	V	E	R	S	E	L
6	D	E	N	S	E	M	E	N	T	■	R	O
7	A	R	A	C	■	P	R	I	E	R	A	I
8	T	■	T	A	P	A	G	E	R	■	I	G
9	E	U	■	I	O	L	E	■	T	I	E	N
10	U	V	A	L	■	A	M	E	■	A	N	E
11	R	E	G	L	E	S	■	Z	E	S	T	E
12	S	A	I	E	S	■	D	E	N	I	■	S

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

VISA MasterCard

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

À TEMPS PLEIN/PARTIEL. Horaire flexible. Travail facile, aucune expérience nécessaire. Gagnez de 300 $ à 600 $/semaine en travaillant à la maison, garanti. Appelez, 7 jours sur 7, au 1–504–641–7778, poste 696 H04.
354-

GARDERIE familiale francophone. Temps plein ou partiel Bonne référence. Appelez au 237–6761.
356-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. S.D.
361-

CHEZ FRANCE: garderie à domicile. Enfants de tout âge. Reçus et références. Composez le 237–5412.
363-

PRIMES DE LUXE: Obtenez un catalogue Primes de Luxe rempli de cartes de souhaits en français, d'idées cadeaux, d'articles pratiques, de jouets, etc. Appelez au 783–1279 après 17 h.
365-

MERCI AU SEIGNEUR pour une faveur. M.L.
366-

GARDERIE FAMILIALE à Saint-Vital, près de Dunkirk, a des places disponibles à temps plein, de 0 à 4 ans. Grands espaces de jeux et activités, mère avec expérience. TSEIII, premiers soins et réanimation cardiopulmonaire. Appelez au 255-5500.
368-

RECHERCHE

RECHERCHE: Logement de 2 chambres à coucher. A/C. Propre et tranquille. Possession entre le 1er avril et le 1er mai. Tél.: 231–5753 Brigitte.
357-

RECHERCHE: Nous sommes à la recherche d'une personne bilingue, à plein temps, pour le service à la clientèle. Pour plus de renseignements, composez le 663–7692 entre 9 h et 15 h et demander Irma.
369-

À VENDRE

À VENDRE: Chemise du Festival, des cache oreilles (ear muffs) en fourrure, bandeaux pour la tête, mitaines, chapeaux d'hommes, des tuques faites en polar, et des sacs-ceinture en cuir. Téléphone: 233–1265.
350-

À VENDRE: 5 chaises en bois antique. Très bonne qualité. Composez le 235–0078.
351-

À VENDRE: Vous cherchez un costume pour le bal du gouverneur du Festival du Voyageur? Une robe de l'époque (avec «bum roll») grandeur 14, couleur fond blanc avec ligne verticale grise décoré d'un fil en or. Portée une fois seulement. Très bon état. Prix: 175 $. Composez le 256–0283 après 18 h.
353-

VENTE PRIVÉE: maison avec caractère, complètement rénovée dans Wolseley. 3 chambres (+), grande cuisine, plancher de bois franc au premier étage, nouveau garage. Prix demandé: 74 000 $. Composez le 774–9964.
358-

VENTE PRIVÉE: 365, place Cabana. Maison de 5 chambres à coucher. Sous-sol fini. 2 1/2 salles de bain. Appartement d'une chambre en haut. Garage double. Composez le 233–6298.
359-

VENTE PRIVÉE: Baie tranquille, Southdale. Bungalow de 1 290 pi² avec plancher de bois franc. 4 chambres à coucher, sous-sol fini, grand garage simple avec gazebo, beau lot boisé 57,5' x 110'. 109 900 $ (ou en échange je considère prendre une maison de revenu de 3 appartements ou plus) Raison: déménagement à la campagne. 255–2908. (Pas d'agent SVP).
362-

À VENDRE: Lot résidentiel vacant à vendre dans le vieux Saint-Boniface (près du centre-ville). Forme triangulaire «pie shaped». Prix de vente: 45 000 $. Veuillez communiquer avec Pierre Deniset au 987–3882.
367-

À LOUER

APPARTEMENT À SOUS-LOUER. 264, rue Hamel, premier étage avec sous-sol, Saint-Boniface. 4 chambres à coucher et bureau, deux salles de toilette, plancher de bois franc, cuisine avec réfrigérateur et cuisinière électrique, salon formel, salon familial avec poêle à bois, laveuse, sécheuse, congélateur, deux entrées privées, deux stationnements, véranda et patio. Loyer inclut le chauffage et l'eau. Disponible le 1er mars. Composez le 253–5259.
345-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, très propre, proche de l'Hôpital Saint-Boniface et du Collège universitaire de Saint-Boniface. Le loyer inclut l'eau, chauffage, stationnement avec prise et buanderie. Loyer: 375 $ par mois plus électricité. Disponible le 1er mars 1996. Composez le 231–4852 ou 256–7412 (après 17 h).
364-

Nécrologies



Solange Simard (née Freynet)

Entourée de sa famille, Solange Simard (née Freynet) est décédée après une courageuse lutte contre la maladie, le 2 février 1996, à l'âge de 71 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux Alix; ses sept fils: Germain (Annette Gay), Hubert, Benoit (Rachel Carrière), Gérald (Monique Boucher), Raymond (Marguerite Desrosiers), Robert (Colette Brisebois), Michel (Marie-Claire Dugas); et ses 12 petits-enfants; Danielle, Caroline, David, Joël, Yvan, Justin, Mylène, Stéphane, Colin, Jérémie, Véronique et Marc-André.

Elle laisse aussi dans le deuil deux frères; Roland (Yvonne), et Léo (Yvette); et deux sœurs: Hermine Vielfaure (Antonio) et Diane Therrien (Maurice); et une belle-sœur, Dora Freynet (feu Gérard). Elle sera aussi regrettée par la famille Simard.

Solange est née à Sandilands (Manitoba) le 9 mai 1924. Elle a épousé Alix Simard en 1947. Ils ont vécu à La Broquerie, Sainte-Anne-des-Chênes et à Saint-Boniface.

Solange, une femme tendre et généreuse, manquera à tous ceux et celles qui l'ont connue. Elle donnait sans compter et était toujours là pour ses proches. On se souvient de sa bonté, sa force de caractère et son accueil chaleureux. Toujours fidèle à ses principes et ses valeurs, elle fut une inspiration pour tous ceux qui l'entouraient.

La famille tient à remercier le docteur Philippe Erhard, l'abbé Gérald Michaud et le personnel des soins palliatifs de l'hôpital Saint-Boniface, ainsi que tous ceux et celles qui ont soutenu notre famille pendant cette dure épreuve.

Des prières ont eu lieu à 19 h le lundi 5 février au Salon mortuaire Desjardins. Le visionnement a eu lieu à 10 h le mardi 6 février en l'église du Précieux-Sang et a été suivi à 10 h 30 de la messe des funérailles. L'inhumation des cendres a eu lieu au cimetière de La Broquerie.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1-800-665-0488.

Tu nous as crées, Seigneur, et notre cœur est inquiet tant qu'il ne repose pas en toi.

Saint-Augustin

REMERCIEMENTS

La famille de Marie Fortier et la famille Tétrault désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie par des offrandes de messe et par leur présence aux funérailles.

Un grand merci à l'abbé Laval Cloutier, au révérend Clader, aux chantres, à l'organiste et à la directrice du chant. Merci aussi aux Chevaliers de Colomb, aux porteurs et aux dames qui ont aidé à préparer et servir le goûter. Un grand merci à Bob Gallant qui a chanté *l'Ave Maria*.

Marie Fortier

Aldéa Boucher (née Comeault)

Le lundi 29 janvier 1996, au Centre hospitalier Taché, Mme Aldéa Boucher est décédée à l'âge de 92 ans.

Aldéa est née à Saint-Jean-Baptiste le 26 novembre 1903, fille de Rosario Comeault et Olivine Sarrasin. Elle a demeuré à La Salle pendant plusieurs années.

Elle laisse dans le deuil un fils, Claude de Coquitlam (C.-B.) et sa famille Terry, Allan et Bruce (Kim); une fille Marie-Anne (Gene) Britton de Winnipeg et sa famille Claudette St-Pierre, Ronald (Diane) Havens et Robert (Annette) Havens; et huit arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi un frère Charles (Emilie) Comeault; une sœur Jeanne (Ovila) Sabourin de Saint-Jean-Baptiste; et ses belles-sœurs Ethel Comeault et Noella Boucher, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'ont prédécédée, son époux Lous H. le 30 janvier 1977; quatre fils: Laurent, Edouard, Paul et Armand; ses frères Raoul, Rosaire, George, Paul et Alex Comeault; ses sœurs Olivine, Aurore Champagne, Mathilde Beauchamp, Cécile Plouffe et Anne-Marie Loiselle.

Les funérailles furent présidées par M. l'abbé Marcel Chaput, le jeudi 1er février 1996, à l'Église du Précieux-Sang. L'enterrement a suivi au cimetière de La Salle.

La famille désire remercier le personnel (4 D et E) du Centre Taché ainsi que les membres de la pastorale pour leurs bons soins envers notre mère et grand-mère.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Green Acres.

Remerciements

La famille d'Aldéa Boucher désire remercier tous les parents et amis pour leurs cartes, prières, souhaits, offrandes de messe, présence et marques de sympathie.

Merci à l'abbé Marcel Chaput, sœur Marie-Rose Verrette et Henriette Pambrun. Merci aux dames qui ont préparé et servi le goûté.

Marie-Anne Britton et sa famille

Le Jour du Seigneur: le dimanche 18 février à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Sainte-Élisabeth de Montréal par P. Matthieu Ko, prêtre.

Chronique religieuse

L'éducation à Terre-Neuve



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Bien qu'au Manitoba nous n'ayons pas un système séparé d'écoles dites catholiques comme la vaste majorité des provinces canadiennes, il va sans dire qu'à Terre-Neuve, avec le référendum pris il y a quelques mois pour enlever à la religion catholique le droit de gérer entièrement leurs écoles publiques, ne doit pas demeurer une chose morte pour nous qui sommes de cette foi. Sommes-nous en train d'établir un précédent qui fera boule de neige?

M. Clyde Wells, premier ministre démissionnaire de cette province, apportera avec lui un héritage d'avoir ébranlé le système religieux de sa province. Une proposition afin d'amender le Terme n°17 de la Constitution d'Union de Terre-Neuve faisant d'elle une province à l'intérieur de la Confédération canadienne en 1949, et qui garantissait les droits religieux à l'éducation avec pleine autorité en tout domaine (ainsi la religion catholique avait le plein monopole sur ses écoles) sera envoyée au Parlement canadien et à la Chambre des communes cette année pour étude et surtout pour des changements lors du référendum.

Celui qui est devenu le nouveau premier ministre, Brian Tobin, ancien ministre fédéral des pêches, a dit qu'il respecterait la décision des gens. Cependant, cette question sera quand même débattue afin que le gouvernement sache très bien la voix du peuple. L'un de ceux-ci, M. Gerald Fallon, directeur général du Conseil de l'éducation catholique de la province, fait remarquer que les catholiques ont un droit fondamental à une éducation qu'il appelle supérieure, et que le choix doit toujours exister pour les parents concernés.

Les catholiques ne sont pas la majorité à Terre-Neuve, mais forment 37 % de la population totale de 500 000 personnes. M. Fallon fait remarquer que les trois conseils d'éducation à portée religieuse, soit les conseils catholique, intégré (représentant cinq églises protestantes), et pentecôtiste, ne semblent même pas être respectés avec cette réforme car avec le démantèlement d'un système c'est tout le système qui va en souffrir.

Le gouvernement provincial s'attendait à faire la révision et les changements à l'ouverture du Parlement le 29 janvier, cependant le tout sera bloqué jusqu'à ce que le Terme n°17 soit passé et amendé par le Parlement canadien.

M. Fallon continue à stipuler que la plus grande offense fut le fait qu'il n'y a eu aucune séance publique pour entendre l'opinion des gens sur la question. Ce qui motivait M. Wells était motivé par l'idée que le système actuel d'éducation à Terre-Neuve est désuet et ancien.

Aussi appuyé par les recommandations d'une Commission royale sur l'éducation en 1992, il entreprit des discussions avec les églises de la province afin de réformer le système d'éducation. Devant de nombreuses incertitudes et des peurs justifiées, les églises ont refusé d'entamer de futures discussions avec le gouvernement de M. Wells.

Face à la possibilité de voir leur rôle diminué dans le domaine de l'éducation, les conseils religieux en matière d'éducation ont embauché quatre avocats constitutionnels pour donner un avis professionnel sur la question, et justement l'avis donné fut que la proposition fait une brèche dans un droit de base pour toute personne, c'est-à-dire, dans l'établissement et le maintien des écoles religieuses qui donnent le choix à l'éducation des enfants.

Devant l'impasse, M. Wells procéda quand même à la réforme et le vote du 5 septembre 1995 fut déterminé, afin de donner le feu vert au gouvernement provincial d'introduire cette clause d'amendement auprès du gouvernement fédéral. Le jour du référendum, le «oui» au changement passait par une très faible majorité. Cependant, toute la population en était fortement ébranlée.

La peur de ce référendum et un amendement à la Constitution survint à Terre-Neuve il y a déjà quelques années alors qu'on demandait à la Commission Williams des recommandations sur le système d'éducation, car on observait à un haut taux de gens qui n'avaient pas d'éducation, en même temps qu'un désir de couper dans les dépenses d'éducation.

La commission recommande d'établir ce système des trois structures confessionnelles d'écoles. Ce fut une nouvelle vision des relations Église-État à Terre-Neuve.

Le nouveau plan établirait dix commissions scolaires interconfessionnelles au lieu de 27, sur la base de frontières régionales et géographiques et non plus avec des regroupements religieux. Les conseils d'école locaux seraient établis ainsi réduisant le nombre de commissaires d'école, et en incluant des représentants du public et de l'Église.

Les commissions d'école seraient remplies de gens entièrement élus, avec dix membres des différentes confessions religieuses et cinq personnes qui ne le seraient pas. Les écoles seraient interconfessionnelles, et des étudiants de toutes religions qui pourraient les fréquenter. Les trois grands conseils confessionnels seraient abolis, ainsi que leurs pouvoirs sur les dépenses en éducation et leurs pouvoirs d'engager et de licencier les professeurs.

Ces conseils seraient remplacés par un corps interconfessionnel et son rôle serait de sauvegarder les cours de religion. Pour tous les cours de catéchèse et de morale chrétienne, l'église maintient le monopole. Aussi, sauf pour les quelques écoles qui demeureront confessionnelles, les professeurs ne seront plus embauchés sur une base confessionnelle et de foi uniquement.

Le programme de réduction et d'amaigrissement réduira le budget de Terre-Neuve en éducation de 17 millions $. Ayons donc les yeux ouverts à savoir comment le gouvernement fédéral traitera de la question dans un avenir rapproché.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

F.S.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

A.H.B.



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FÉVRIER				1	2	3
4 DATE LIMITE PREMIER TIRAGE	5	6	7	8	9	10
11	12 1000 $	13 1000 $	14 25 000 $	15 1000 $	16 1000 $	17 2 500 $
18 2 500 $	19 1000 $	20 1000 $	21 10 000 $	22 1000 $	23 1000 $	24 2 500 $
25 2 500 $	26 1000 $	27 1000 $	28 25 000 $	29 1000 $		

DES LOTS RENVERSANTS

LA MÉGA LOTERIE!

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MARS					1 1000$	2 2 500$
3 2500$	4 1000$	5 1000$	6 25 000 $	7 1000$	8 1000$	9 2 500$
10 2500$	11 1000$	12 1000$	13 10 000 $	14 1000$	15 1000$	16 2500$
17 2500$	18 1000$	19 1000$	20 25 000 $	21 $1,000	22 1000$	23 2500$
24 2500$	25 1000$	26	27	28	29	30 / DIPL. 31

PREMIER PRIX

325 000,00 $

1/2MILLION EN ARGENT!

PREMIER PRIX DE 325 000$!

175 000 $ EN TIRAGES ANTICIPÉS!

POUR COMMANDER DES BILLETS

COMPOSEZ LE 989-2525

SANS FRAIS : 1(800)409-9925

Permis de loterie : numéro 1517 RF

Par la poste :
Faites parvenir le bon de commande ci-joint accompagné d'un chèque, d'un mandat ou du numéro de votre carte de crédit à l'adresse suivante : Loterie BIG WIN de la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface, C. P. 191, succursale L, Winnipeg (Manitoba) R3H 0Z4.

En personne :
Vous pouvez également acheter vos billets en personne au bureau de la Fondation, au premier étage de l'Hôpital général Saint-Boniface, 409 av. Taché, Winnipeg.

Dates limites d'achat :
Les tirages quotidiens se feront au cabinet des comptables agréés KPMG, 200 av. Graham, à14 h. Les billets doivent avoir été achetés avant minuit la veille du tirage. Seulement 16 000 billets seront vendus. Tous les billets seront remis dans le lot à chaque tirage.

Vérificateurs officiels : KPMG, cabinet de comptables agréés.



Fondation de recherche de l'Hôpital général
St-Boniface
General Hospital Research Foundation



Mode de paiement : EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE S.V.P. ☐ Chèque ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ American Express

N° de carte : ____/____/____/____ **Date d'expiration**

Veuillez libeller votre chèque au nom de la Loterie BIG WIN de la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface.

Nombre de billets ___ X 100 $ = ________ **Nombre de groupes de 3 billets** ___ X 250 $ = ________

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ D' (Prénom) ________ (Nom) ________

Adresse : ________

Ville/Village : ________ **Province :** ________

Code postal : ________ **Téléphone : (R)** ________ (T) ________

Signature : ________

Comment avez-vous entendu parler de la loterie? ☐ Télé ☐ Radio ☐ Journaux ☐ Panneaux d'affichage ☐ Autre
Qu'est-ce qui vous a motivé à acheter un billet de loterie? ☐ Lots offerts ☐ Coût du billet ☐ Autre
Quel âge avez-vous? ☐ Moins de 25 ans ☐ 25 - 55 ans ☐ 55 ans et plus
Achetez-vous des billets d'autres loteries importantes? ☐ Oui ☐ Non
Êtes-vous? ☐ un homme? ☐ une femme?



À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231–1333**
Fax: **237–0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 ***(sans frais)***
À la Caisse populaire de Saint-Claude,
chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie
chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo,
chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne
chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823

Beatitudes
CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Béatitudes
1510-B, chemin Sainte-Marie
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
• Examens de la vue et de la santé oculaire.
• Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582-2308
409–428, avenue Portage
942-0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

AIGUISAGE MOBILE
Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes.
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998



Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____